

## Sommaire

Annonces classées D-6 à D-14  
Cinéma A-12 et A-13  
Date et événements C-15  
Décès D-14  
Télévision C-4  
La Pensée C-1 à C-3 et C-14  
Sports B-1 à B-16  
Recette D-5  
Quelques pages... A-11  
Voyages C-5



# LE COURRIER

DE SAINT-HYACINTHE

35c

125<sup>e</sup> ANNÉE - NO 46 - MERCREDI 15 MARS 1978 - 10 CAHIERS - 148 PAGES -

MAINTENANT

75 193

camelots

dépositaires

pour mieux vous servir



## C'est le temps des sucres!

Avec le printemps hâtif que connaît la région, les travaux en vue des sucres sont en plein progrès et la récolte de la sève est amorcée à plusieurs endroits. Les jours chauds et les nuits froides devraient favoriser la récolte même si la faible

quantité de neige enregistrée au sol permet de croire que l'hiver n'est pas encore vraiment terminé et qu'il y a bien une ou deux autres petites tempêtes en réserve...

## Club de chasse et pêche Maska:

# Demande pour opérer une zone d'exploitation contrôlée?

par Pierre Bornais

Les directeurs du Club de chasse et pêche Maska, lequel regroupe des centaines de personnes dans la région de Saint-Hyacinthe, devront décider si l'organisme qu'ils dirigent posera sa candidature pour opérer une «zone d'exploitation contrôlée» de chasse et de pêche, comme le prévoit la

nouvelle législation qui entrera en vigueur le 1er avril et qui marque la fin de droits exclusifs de chasse et pêche au Québec.

Au moment d'aller sous presse, la réunion se poursuivait toujours et si la suggestion présentée aux directeurs devait être retenue, une assemblée spéciale des membres serait convoquée pour le 4 avril afin d'étudier la question en détail.

Afin de permettre aux milliers de personnes intéressées par la chasse et la pêche de se familiariser avec la nouvelle législation, Le Courrier publie en page D-4 de la présente édition une étude complète présentée par M. Léon Marchesseault, suite à la rencontre organisée par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le 2 mars, à Saint-Bruno.

En bref, l'opération gestion faune du ministère vise à l'abolition des droits exclusifs de chasse et pêche, c'est-à-dire l'abolition des clubs privés, et la mise en place de nouvelles structures devant rendre la forêt accessible à tous les Québécois.

Annoncée à la fin de décembre, la nouvelle politique gouvernementale a été accueillie de façon fort différente dans les milieux intéressés, les réactions allant de la violence verbale à la satisfaction, en passant par toutes les nuances que peut susciter un projet de cette dimension.

Le territoire du Québec sera divisé en une cinquantaine de «Zones d'aménagement et de

conservation» (qui deviendront connues sous le nom de «ZAC»). Au sein de chaque ZAC, il sera possible de mettre sur pied des «Zones d'exploitation contrôlée» (connues sous le nom de «ZEC») pouvant atteindre une superficie variant entre 100 et 200 milles carrés. C'est donc l'opération d'une ZEC que le Club de chasse et pêche Maska pourrait demander et cette zone pourrait se trouver à peu près n'importe où au Québec.

Il est dans l'intention du gouvernement de favoriser d'abord et avant tout les organismes déjà existants comme le Club Maska, surtout s'il a fait ses preuves au cours des années passées.

Cependant, la prise en charge de l'opération d'un territoire n'aurait pas sans poser des problèmes puisque dépendant de sa localisation sur le territoire, cela pourrait vouloir dire de la simple participation au processus de préparation des plans d'aménagement et de gestion jusqu'à la prise en charge des services reliés à l'exploitation de la faune, à la protection et à la mise en valeur de la zone accordée.

En étudiant la question, le Club de Saint-Hyacinthe entend certes ne pas boudier a priori la nouvelle politique en matière de chasse et pêche, mais il devra étudier toutes les facettes du problème afin de pouvoir assumer une nouvelle responsabilité sans pour autant perdre son rôle dans la région maskoutaine.

## Dossier:

# Le Pavillon de la jeunesse

Les lecteurs trouveront en page A-5 le premier d'une série d'articles sur le Pavillon de la jeunesse, à Saint-Hyacinthe.

Dans le cadre de ce dossier, il n'est pas question seulement de souligner comment au jugement de l'ingénieur chargé d'effectuer l'inspection finale du département de mécanique-électricité les systèmes de ventilation étaient dans un état lamentable mais aussi de mettre en lumière tout ce que signifie pour les contribuables maskoutains cette nouvelle pièce de l'équipement communautaire.

Il est normal dans un certain sens que les premières réactions des administrateurs municipaux aient été assez vives lorsqu'elles ont été informées que le journal se trouvait en possession de ce rapport.

Cependant, afin de réunir

toutes les informations possibles sur le sujet, une liste comportant pas moins de dix-huit questions précises ont été remises aux autorités en question et cela, avant même la parution du premier article dans l'édition de la semaine dernière.

Il sera sans dire que lorsqu'il sera question, au cours des prochaines semaines de points soulevés dans le «rapport Barré», les réponses apportées par l'hôtel de ville seront clairement identifiées et données textuellement.

À l'issue des réunions suscitées par ce questionnaire, beaucoup plus d'ailleurs que par le rapport lui-même, le maire de la ville, M. P.-A. Hamel, a tenu à présenter les réponses aux représentants de la Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe, lesquelles,

après en avoir pris connaissance, ont approuvé leur approbation par la signature de M. Normand Fontaine, président de la Société.

Dans la préparation de ce dossier, tout a été mis en œuvre pour éviter les imprécisions mais il n'en demeure pas moins que dans l'approche des points critiques, les réponses obtenues peuvent être fort différentes de part et d'autre.

La ville de Saint-Hyacinthe possède un équipement de loisir digne de mention mis en place grâce à des collaborations comme celle de la Société d'agriculture mais comme ce sont les contribuables qui en assurent les frais, il ne devrait pas être surprenant de s'interroger à savoir si toutes les mesures sont prises pour assurer la bonne marche et le bon état de celui-ci en tout temps.

# Une première étape dans la politique sucrière

par Gilles Saint-Amour

Le gouvernement du Québec a offert de garantir aux producteurs de betterave un prix moyen de \$24,00 la tonne courte pour la production de 1978. L'offre stipule que le gouvernement québécois versera la différence entre le prix moyen et le montant de \$24, selon les termes du contrat proposé par la Raffinerie aux producteurs.

Il s'agit en fait du premier volet de la politique sucrière dont avait parlé le premier ministre René Lévesque dans son discours inaugural. Selon le ministre Jean Garon de l'Agriculture, il s'agit d'une mesure qui, d'une part, servira à la cueillette d'éléments supplémentaires pouvant amener le gouvernement à orienter sa

décision concernant l'avenir de la Raffinerie et, d'autre part, d'une politique incitative visant à atteindre un volume de production assez intéressant pour l'entreprise, cette année.

En fait, même si le ministre ne le dit pas explicitement, il s'agit vraisemblablement d'un test ayant pour but de sonder le puits des producteurs et de mesurer l'intérêt de ceux-ci pour cette culture.

La garantie de \$24,00 la tonne est toutefois assortie de certaines conditions qui n'ont pas encore, semble-t-il, rencontré l'assentiment des producteurs. Ainsi, il est stipulé que les méthodes culturales et l'épandage d'azote devront être strictement contrôlés afin d'arriver à un produit de meilleure qualité, c'est-à-dire ayant une plus haute

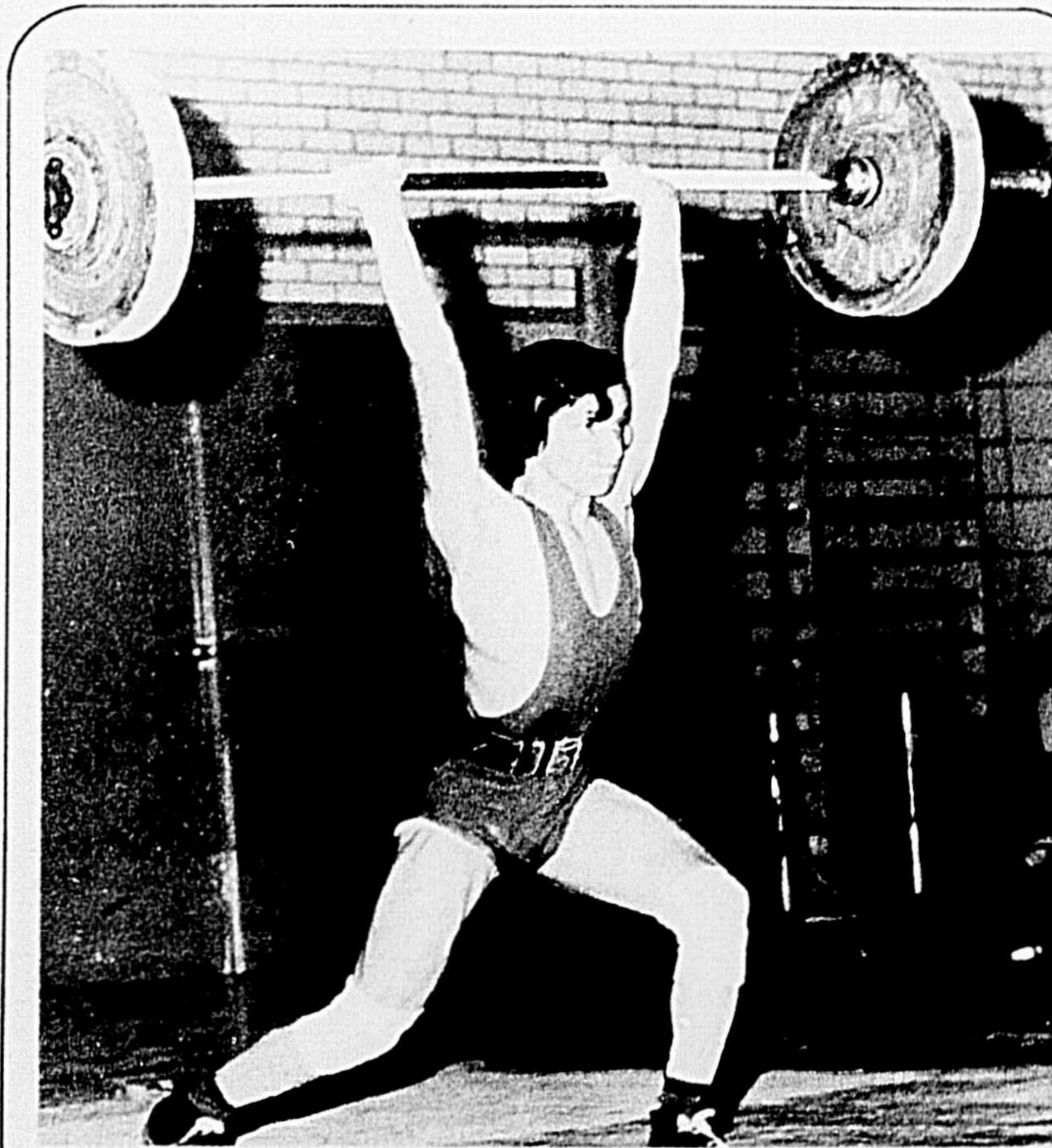
teneur en sucre. À cet effet, la Raffinerie propose de faire l'analyse individuelle, ce à quoi se sont opposés les producteurs qui préfèrent l'analyse générale pratiquée depuis toujours. On veut également limiter à 90 livres à l'acre le volume d'azote répandu, tout en exigeant des producteurs qu'ils sèment en rangs plus serrés.

On veut arriver à faire produire une betterave plus petite, ayant une teneur en sucre plus élevée, plutôt que d'avoir à traiter en usine une betterave plus grosse qui donne surtout de la pulpe et relativement peu de sucre. Pour le producteur, il est certes plus intéressant et moins coûteux de semer en rangs plus espacés, ce qui donne de très grosses betteraves, en mettant à contribution des épandages généraux d'azote.

Les producteurs ont jusqu'ici manifesté une certaine résistance à cette politique étant donné que le prix garanti sera calculé sur l'ensemble de la production mais en tenant compte de la teneur en sucre de chaque production individuelle.

La nouvelle a d'abord été rendue publique alors que le député de Saint-Hyacinthe, M. Fabien Cordeau posait à M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, une question en ce sens à l'Assemblée nationale. On a pu ainsi apprendre les grandes lignes des mesures prises, exceptionnellement, pour la récolte de cette année.

Pour sa part, le député de Verchères M. Jean-Pierre Charbonneau nous a communiqué les détails de cette politique. M. Charbonneau a exprimé sa satisfaction devant cette décision émanant du Conseil du Trésor. Le député est d'autant plus satisfait qu'il déclare avoir multiplié les pressions, de pair avec le ministre de l'Agriculture pour que le Conseil du Trésor fasse une nouvelle offre après avoir avancé une garantie d'environ \$21,00 la tonne. M. Charbonneau espère maintenant que les producteurs jugeront satisfaisante l'offre qui leur est faite, compte tenu de l'importance que le député accorde à cette production dans le contexte économique et agricole de la région.



## Record du Commonwealth

Dans le monde de l'haltérophilie, le nom de Luc Chagnon de Saint-Dominique n'est plus à faire sur la scène québécoise et au cours du week-end, lors des Championnats sportifs québécois qui se tenaient au centre Pierre-Charbonneau, le jeune athlète de 16 ans, éditait un record du Commonwealth dans la catégorie junior chez les 56 kilos avec un épaulé-jeté de 122,5 kgs. et grâce à un combiné de 210,0 kgs, il enregistrait une nouvelle marque canadienne. Une participation aux championnats canadiens à Winnipeg, aux championnats mondiaux juniors en Grèce et aux Jeux du Commonwealth décorent l'agenda de Luc Chagnon. (Page B-1)

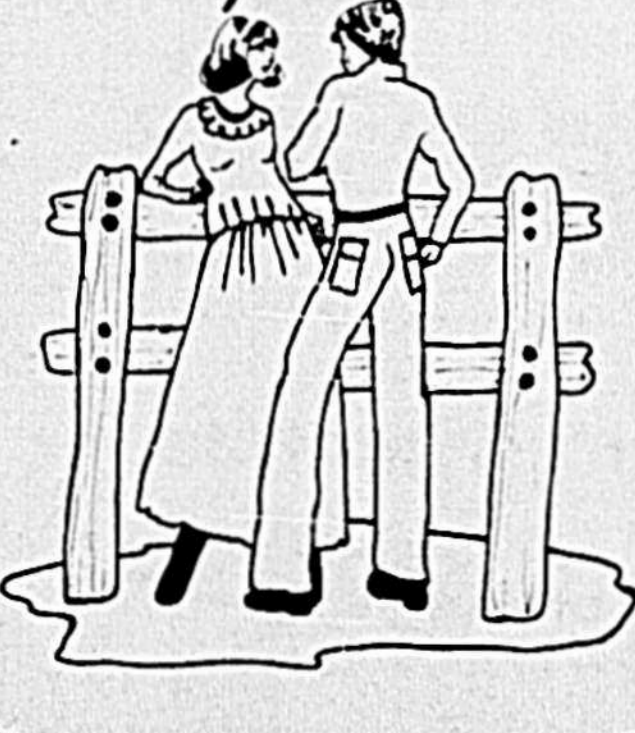
## À lire

### \* Le point sur le déclubbage

L'abolition des droits exclusifs de chasse et pêche sera effective le 1er avril 1978 et cette législation provinciale suscite les prises de position les plus diverses. page D-4)

## Cahier spécial

Le Noël spirituel de 70 féministes amérindiennes



RUMEURS  
RUMEURS  
RUMEURS

RUMEURS DE MA VILLE

Une dame au volant d'une grosse voiture, a tourné à gauche de la rue des Cascades sur la rue Sainte-Anne. Ce qui veut dire qu'elle a retourné le sens unique, le prenant à l'envers. Faut dire que les panneaux indicateurs ne fonctionnent pas à cette intersection. Une ou deux flèches, bien placées, (des flèches graphiques, bien sûr, pas les autres, les blessantes), simplifieraient la tâche à ceux qui ne connaissent pas tous les ramifications du réseau routier de Saint-Hyacinthe.

Selon certains observateurs les policiers auraient redoublé d'énergie dans leur lutte aux... automobilistes mal stationnés. Une dame, furieuse d'avoir reçu une contravention alors que les roues de son véhicule dépassaient la marque de l'espace alloué (elle avait pourtant bien nourri son parcomètre) a juré qu'elle irait en prison plutôt que de payer une contravention qu'elle n'estime injuste. On murmure que les policiers auraient trouvé ce moyen pour témoigner à la ville leur gratitude après la signature de leur convention collective.

Il serait pas ailleurs intéressant de comparer quelques statistiques, afin de savoir s'il s'agit d'une campagne de rentabilisation du stationnement interdit ou tout simplement de l'imagination des citoyens, et cela permettrait de faire la part des choses. On reproche toutefois à un certain individu de s'installer devant un parcomètre agonisant et d'attendre son expiration pour accoucher d'un papillon. Cette personne serait tellement impopulaire qu'on songerait à demander sérieusement au conseil municipal d'agir dans son cas. Les marchands du centre-ville sont, en tout cas, décidés à poser certaines questions aux intéressés, puisqu'ils trouvent cette rigueur très nuisible.

L'humanisation des soins

hospitaliers, tout le monde en parle, mais combien le mettez-vous vraiment en pratique. C'est ce qu'il faut sans doute se demander en constatant que dans le milieu hospitalier, la rancœur est plus courante que la sérénité. Et de toute façon, ce sont les patients qui paient au bout du fil. Comme ce patient qui a vu son cas passer "à la pilule" en quelque sorte, comme s'il suffisait de l'obliger à dormir pour oublier les maux que qu'il pouvait ressentir.

S'il arrive tellement souvent que les questions hospitalières défraient ainsi la manchette, ce n'est pas seulement parce que c'est un aspect qui touche tout le monde, mais aussi parce qu'il devient de moins en moins acceptable que des luttes de toutes sortes puissent s'y dérouler alors que c'est le bien-être de la collectivité qui s'en ressent. N'y a-t-il pas moyen de trouver un moyen terme entre le paradis idéal et la froide réalité quotidienne qui permettrait dans tous les cas aux patients d'être au centre des soins et pas seulement du débat...

L'annonce de la publication par le journal d'un dossier complet sur le Pavillon de la Jeunesse a été perçue par les responsables municipaux comme s'ils se trouvaient eux-mêmes au centre du problème, ce qui n'est pas encore prouvé ou même déclaré. En quelques jours, il y en aura eu des réunions de toutes sortes pour essayer d'abord de savoir d'où pouvait provenir ce que certains appellent une fuite. Ensuite pour faire le point et répondre dans la mesure du possible aux questions du journal. En allant chercher la Société d'agriculture pour faire entériner ses réponses en quelque sorte, l'administration municipale espère que sans doute que les éclaircissements apportés à celle-ci, propriétaire en titre du Pavillon, saurait aussi convaincre les contribuables qui pourraient s'interroger pas tellement sur les difficultés rencontrées mais sur les moyens utilisés pour y pallier.

Programme de subventions de l'aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu

"Les rumeurs voulant que le fédéral soit prêt à financer les travaux d'aqueduc de l'A.I.B.R., mais que le gouvernement du Québec bloque le projet sont fausses", a déclaré le député de Verchères à l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Charbonneau.

La vérité c'est que la Société centrale d'Hypothèque et de logement, organisme fédéral, s'est déclarée disposée à prêter \$657,000 et à donner en plus une subvention de \$219,000 pour la construction de l'étape 3 de la phase 3 du réseau inter-municipal d'aqueduc du Bas-Richelieu.

Il faut cependant savoir que le coût des travaux est estimé au total à \$1,459,635 et que le déficit annuel prévu est de \$120,000. En somme la contribution du fédéral pourrait permettre à l'A.I.B.R. de faire les travaux en lui prêtant et donnant une partie de l'argent nécessaire, mais cela ne réglerait pas le problème des déficits annuels.

Le député de Verchères a expliqué que l'A.I.B.R. avait prévu régler son problème de déficit annuel en obtenant une subvention du gouvernement du Québec, qui se chiffrait pour 10 ans à \$1,200,000.

"Or, c'est là le noeud de la question", a déclaré M. Charbonneau.

Le Québec verse des subventions selon des normes et des critères bien précis qui ne changent pas selon que le fédéral décide d'intervenir ou non. Les Affaires municipales c'est une juridiction provinciale, ne

l'oublions pas".

Présentement, les municipalités de l'A.I.B.R. ne sont pas admissibles aux subventions du Québec parce qu'elles ne peuvent remplir les exigences des programmes existants.

"Mais, a rappelé le député Charbonneau, il importe de ne pas oublier que le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a déjà annoncé que les exigences des programmes de subventions seront changées au profit des municipalités rurales".

D'ici quelques semaines, les municipalités rurales de la région et les citoyens pourront donc savoir quelles sont les nouvelles possibilités de financement des travaux d'aqueduc.

"Entre temps, si les autorités de l'A.I.B.R. ont les moyens de se prévaloir de l'aide fédérale, elles

n'ont qu'à suivre la procédure normale de règlement d'emprunt", a conclu M. Charbonneau en précisant qu'il n'avait aucune objection à ce que les Québécois récupèrent d'Ottawa leur propre argent.

CALCUL DE LA SUBVENTION

Le coût estimatif prévu suivant les estimations des ingénieurs conseils pour la construction de l'aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu, phase trois, étape trois se chiffre à \$1,459,635 incluant l'installation des conduites d'aqueduc (\$1,178,830), les plans et devis, la surveillance des travaux et les frais d'émission et les imprévus (\$135,560), les intérêts sur emprunts temporaires (\$102,610) et le dépôt sur la prolongation de réseau (\$42,635)

Le financement des travaux se

fera comme suit: emprunt à la société centrale d'hypothèques et de logement (\$657,000); emprunt sur obligations (\$557,000); subventions gouvernementales fédérales (\$219,000) et l'intérêt durant la période des travaux (\$225,635) pour un grand total de \$1,459,635.

Les revenus de l'aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu seront la taxe d'eau, \$41,000; les intérêts sur obligations, \$59,140; les intérêts sur les emprunts à la société centre d'hypothèques et de logement, \$52,560; le rachat du capital de la dette obligatoire, \$23,000 et sur l'emprunt à la société centre d'hypothèques et de logement \$26,300. L'A.I.B.R. aura un déficit annuel de \$120,000 et on demande une subvention de \$1,200,000 pour une période de 10 ans.



Un enlèvement pour rire

Quelques étudiants du campus Saint-Hyacinthe du cégep régional Bourgchemin, dans le cadre de leur carnaval d'hiver, ont fait main basse sur un camion de

bière. Le conducteur du véhicule a fait contre mauvaise fortune bon cœur et a accepté gentiment de devenir l'otage de ces étudiants, l'espace d'une journée.

Information sur le maïs-grain

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec et le ministère de l'Agriculture du Québec offriront une journée d'information sur le séchage du maïs-grain à la ferme, le mercredi 22 mars, à l'Institut de technologie agricole et alimentaire, de Saint-Hyacinthe.

Les principaux sujets seront consacrés tout particulièrement à la réduction des coûts et la préservation de la qualité lors du séchage.

Des conférenciers du Québec, de l'Ontario, des États-Unis et de France participeront à cette journée d'information.

M. B. Daynard du Ontario agricultural college, discutera du problème de la qualité et de l'énergie des différents types de séchoirs. M. G. Shove, de l'Université d'Illinois, traitera des différentes méthodes de séchage du maïs. M. L. Otten de l'Université de Guelph, parlera des applications du séchage à basse température et du séchage combiné en Ontario. M. J.C. Lasseran, de l'association générale des producteurs de maïs (France) donnera certaines techniques afin d'améliorer les installations de séchage déjà existantes. Enfin, M. Maurice Daoust, producteur québécois de maïs, parlera de son expérience avec la méthode de séchage en cellule.

Toutes les personnes intéressées à participer à cette journée d'information peuvent s'inscrire à l'avance en écrivant à la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec, 515 Avenue Viger, Montréal, H2L 2P2.

Les frais d'inscription sont de \$5 et comprennent le dîner ainsi que le rapport de la journée.

Incendie à Saint-Denis

Dans la nuit du 8 mars, le feu a détruit la résidence de Mme Jeanne Bonin, rang Amyot, à Saint-Denis-sur-Richelieu.

Le feu a pris naissance au sous-sol, se propageant rapidement et il a rendu ainsi difficile l'évacuation des lieux.

Quelques membres de la famille furent conduits, suite à des brûlures multiples, à l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe.

Mme Bonin qui fut fortement incommodée par la fumée, est encore hospitalisée.

Ce sont les pompiers de Saint-Denis-sur-Richelieu qui ont répondu à l'appel afin de combattre l'élément destructeur. La maison est une perte totale.

Cour d'Appel

Sentence maintenue!

par Gilles Saint-Amour

Condamné par le juge Philippe Pothier à payer \$25,000 d'amende pour avoir omis de déclarer ses revenus de 1961 à 1971, un pharmacien de Saint-Hyacinthe, M. Gérard Bousquet a vu cette décision maintenue par trois juges de la Cour d'appel. M. Bousquet, lors d'un premier procès, avait été d'abord condamné par le juge Bélanger à \$35,000 d'amende, puis, avait vu ce montant réduit à \$25,000 par le juge Pothier lors d'un second procès.

On reprochait à M. Bousquet d'avoir usé de subterfuges pour camoufler ses revenus, transformant une partie de ceux-ci en valeurs qu'ils conservait sous des noms d'emprunt dans un coffret de

sûreté. Il aurait utilisé le nom d'un parent, pour conclure certaines transactions de manière à rendre le dépistage aussi difficile que possible. L'accusé aurait élaboré un véritable système codé lui permettant de déplacer des fonds sans qu'on puisse à priori les lui attribuer.

Les personnes qui auraient servi de couverture dans cette affaire, vraisemblablement à leur insu, ont été innocentes par la Cour d'appel puisqu'il a été établi qu'elles n'étaient au courant de rien.

Les trois juges, Fred Kaufman, André Dubé et Rodolphe Paré ont stipulé dans leur jugement qu'à défaut de payer l'amende M. Bousquet est passible d'une peine d'emprisonnement d'un an.

Des tables rondes sur le livre vert en éducation

La Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska, en collaboration avec les commissions scolaires constituantes de Val-Monts, de Saint-Hyacinthe et de l'Argile Bleue, ont mis sur pied une série de tables rondes réunissant cadres, commissaires, instituteurs, parents et élèves en vue d'informer le public sur les principales propositions que contient le Livre Vert.

Trente-sept (37) personnes ont participé à ces tables rondes animées par M. Pierre Legault, secrétaire général de la Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska. Les sujets traités touchent l'école primaire, l'école secondaire, la gestion et le projet éducatif. D'une durée d'une heure par sujet, ces tables rondes seront cablo-télévisées à TVC 4.

Cette initiative a pour objet de

susciter la curiosité de la population et de sensibiliser le public en général sur l'importance que revêt le Livre vert auprès des principaux agents d'éducation dans notre milieu.

Pour l'intérêt de ceux qui voudront voir ces émissions, nous vous transmettons l'horaire:

- Mercredi, 15 mars 20h.00: L'école secondaire
- Vendredi, 17 mars 20h.00: L'école secondaire (reprise)
- Mercredi, 22 mars 20h.00: La gestion
- Vendredi, 24 mars 20h.00: La gestion (reprise)
- Mercredi, 29 mars 20h.00: Le projet éducatif
- Vendredi, 31 mars 20h.00: Le projet éducatif (reprise)

LOTO-PERFECTA 6-36  
18, 19, 26, 29, 30, 32  
No complémentaire: 28  
MINI-LOTO  
Tirage 750  
10 mars 1978  
42 séries émises  
Série 4  
16679  
LE COURRIER

AU COMPTANT  
50% DE RÉDUCTION  
SUR  
LES ANNONCES CLASSÉES  
773-6028

Luc tétreault  
Jean-Marie Houde  
robert théroux  
optométristes  
EXAMENS VISUELS  
LENTILLES DE CONTACT RÉÉDUCATION VISUELLE  
1525 Saint-Antoine Saint-Hyacinthe Tél. 773-8479

SERVICE de RÉPARATION  
SUR TOUS CES MODÈLES  
SPÉCIAL EASY BEATTY MC CLARY INGLIS MAYTAG BRADFORD WESTINGHOUSE GENERAL ELECTRIC  
L'ENSEMBLE À COMPTER DE \$589.  
chez LALIBERTÉ  
Le numéro 1 à Saint-Hyacinthe  
Depuis plus de 30 ans  
892 rue des Cascades 774-6177

# Le rôle politique d'un comité de citoyens

G.S.A.

Les membres du "Comité provisoire des citoyens de Saint-Hyacinthe" ont constaté, lors de leur réunion du 24 février et suite à celle-ci, que l'existence de tels comités de citoyens à Montréal comme à Saint-Bruno s'imposait. En effet, les citoyens montréalais sont aux prises avec des problèmes d'une plus grande ampleur que les Maskoutains: qu'on pense à la spéculation foncière, à la pollution automobile, au déracinement de centaines de familles délogées pour faire place à des terrains de stationnement sous le voile d'un prétendu progrès.

C'est de cette lutte pour la survie que MM. Phydime Tremblay et Pierre Gélinas, respectivement conseiller du R.C.M. et membre de l'exécutif sont venus entretenir les participants à la réunion du 24 février.

Une des caractéristiques de ce regroupement de citoyens est qu'il demeure tous près de la base, contrairement à l'attitude de certains élus municipaux qui, une fois en poste, se considèrent comme issus de la cuisse de Jupiter et prennent leurs distances avec le "citoyen ordinaire".

L'action du R.C.M. est politique et, selon M. Michel Talbot, du comité provisoire des citoyens de Saint-Hyacinthe, il ne saurait en être autrement, si on veut que la voix du citoyen porte jusqu'à l'hôtel de ville, de Montréal, là où ce parti constitue l'opposition officielle. La structure du R.C.M. est en effet très décentralisée ce qui permet un contact constant avec l'ensemble des citoyens, comme en témoigne l'organisation dans le comté de Saint-Louis qui est divisé en 12 îlots qui sont les noyaux de base.

Par ailleurs, c'est la contestation relative à l'implantation d'une carrière qui a donné naissance à l'association des propriétaires de cette municipalité. Son action a porté fruit puisque maintenant tous les citoyens peuvent profiter du Mont Saint-Bruno qui a été acheté par le gouvernement suite aux pressions exercées par l'association des propriétaires de Saint-Bruno.

Selon M. Jean-Claude Beaudoin, président de l'association, c'est le même problème à Saint-Bruno qu'à Montréal: une fois élus les représentants perdent le contact

avec les citoyens et ne parviennent plus à dégager les vraies priorités. D'apollitique qu'elle était au début l'association semble prendre de plus en plus une nouvelle orientation en se percevant déjà comme l'opposition officielle au conseil municipal.

Cette association veut être la conscience du citoyen et par son action elle a déjà prouvé son efficacité. Or, à Saint-Hyacinthe, des comités de citoyens existent déjà dans deux secteurs. Selon Madame Fournier c'est de l'insatisfaction qu'est né le comité de citoyens du secteur Christ-Roi. On sait que ce secteur de la ville n'est pas particulièrement choyé au point de vue habitation (selon M. Talbot), et, en outre, il fait présentement l'objet d'un programme d'amélioration de quartier. Le comité a donc pour tâche de véhiculer de l'information et d'apporter au conseil certaines recommandations. On invoque à ce sujet la difficulté d'obtenir de l'information "dispensée au compte-gouttes" à l'hôtel de ville.

Par ailleurs, le comité a déjà à son actif outre sa mission d'informer les gens la mise sur pied d'une coopérative

d'habitation dont le but est de faire participer les petits propriétaires à l'achat la rénovation et la gestion de logements, favorisant de cette manière l'auto-détermination des gens du quartier.

D'autre part, il y a un autre comité dans le secteur Assomption-Notre-Dame. Présidé par M. Raymond Dube ce comité a déjà acheminé au conseil municipal plusieurs propositions concernant le développement du Bassin-Nord Saint-Maurice.

Quant aux membres du Comité provisoire, ils pensent qu'il est temps de former un comité de citoyens regroupant tous les secteurs de la ville. M. Talbot s'est dit convaincu que le développement urbain est caractérisé par le libre jeu des forces en place.

Or, il croit qu'il est essentiel que les citoyens se donnent un outil qui lui permettra de se faire entendre d'une manière efficace auprès des promoteurs et de l'administration municipale. Selon M. Talbot, le

citoyen devra prendre connaissance de plusieurs dossiers, comme celui de "l'eau rouge", celui de l'assainissement de la Yamaska, qui est prioritaire, les coûts des infrastructures urbaines et la question du zonage. M. Talbot rappelle également que l'on va bientôt procéder à une nouvelle évaluation et que toutes ces questions touchent de près le citoyen (c'est lui qui paye) et qu'il est urgent qu'il s'effectue un regroupement à partir duquel il pourra à la fois s'informer et participer à la chose publique.



Chambre de commerce

Les membres de la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe se sont réunis récemment au campus Saint-Hyacinthe du Cégep régional Bourgeois. Apparaissent sur la photo, dans l'ordre habituel, MM. Michel Thébeault, Pierre Solis et Bernard Sicotte qui se sont entretenus du projet du centre-ville.

## LE COURRIER

DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson

OPTOMETRISTE  
EXAMEN DE LA VUE  
VERRES DE CONTACT1530, rue des Cascades  
Saint-Hyacinthe  
Tél. 773-8118

J.N.O.



Des vandales  
à l'oeuvre

Des individus se sont introduits sur le terrain du club de Chasse et Pêche Maska de Saint-Hyacinthe et ont barbouillé les affiches de ce club à l'aide de peinture noire.

## La C.S.N. et le Livre Vert

par G.S.A.

Les travailleurs de la région sont invités à participer à deux rencontres au sujet du Livre Vert sur l'Éducation. La première assemblée d'information, au cours de laquelle on expliquera comment interpréter ce document, aura lieu le samedi 18 mars au Conseil central, de la C.S.N., 2425 rue Dessaulles, de 9h.30 à 11h.30

La deuxième rencontre aura pour but de recueillir les commentaires des travailleurs et se tiendra le samedi 8 avril, au même endroit et à la même heure. Ces deux assemblées seront animées par M. Marcel Pépin, ex-président de la C.S.N., et siégeant actuellement au Conseil supérieur de l'Éducation. M. Pépin tient à connaître les commentaires des

travailleurs afin de les représenter adéquatement.

M. Louis-Philippe Jalbert, président du Conseil central de Saint-Hyacinthe, invite donc tous les membres des exécutifs de syndicats, tous les délégués au Conseil central et tous les travailleurs de la région à participer à ces rencontres et à y exprimer leur point de vue.

## Nouvelles brèves du conseil

Le rapport de la construction, en février, donne un total de 21 permis, pour une valeur de \$334,191. Le secteur résidentiel compte pour \$243,285 et le secteur commercial, \$89,806. Au cours du même mois, en 1977, la valeur des permis émis atteignait \$916,774.

Les autorités locales demanderont à la Société d'Habitation du Québec de compenser la démolition de 35 logements, prévue dans le P.A.Q. II, par la construction de 35 H.L.M. sur ce territoire.

Un comité de toponymie a été formé, que présidera le conseiller Jean-Louis Morin. Les membres de ce comité sont MM. André Boucher, directeur des Services techniques; Gérard Presseau, greffier adjoint, et Marcel Theriault, agent d'information de la ville de Saint-Hyacinthe.

M. le maire Pierre-André Hamel et plusieurs membres du conseil ont participé, ce mardi 7 mars, à Drummondville, à la réunion bi-annuelle

de l'Union des Municipalités du Québec.

M. le conseiller Gilles Girard, MM. Simon Cayouette et Jean-Claude Messier, sont délégués au Colloque sur la communication visuelle, de l'Association canadienne d'Urbanisme, qui aura lieu le 31 mars, à Longueuil. M. René Deschamps, directeur du Service d'Urbanisme de Saint-Hyacinthe, est au nombre des panelistes de cette rencontre.

Le Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe recevra une subvention de \$5,000 pour l'année en cours.

L'Agence Canine de Saint-Hyacinthe a vu son nom retenu pour le contrôle des animaux et la perception des licences de chiens. Le conseil a jugé sa soumission la plus avantageuse pour les contribuables maskoutains.

Les trois automobiles pour le Service de Protection publique seront achetées chez Saint-Jude Auto, qui présentait la plus basse soumission, soit \$15,700.

## L'inventaire des besoins des jeunes et futurs agriculteurs

C'est sous le thème "Futur agriculteur, c'est le point de départ, tu décides de ton avenir"

que le bureau régional du Richelieu (06) du ministère de l'Agriculture du Québec procède actuellement à l'inventaire des besoins de ceux qui se destinent à l'agriculture comme carrière. Sous la responsabilité de M. Réginald Cloutier, agronome, le conseiller régional en relève agricole vise comme objectif premier d'évaluer les préoccupations principales des jeunes agriculteurs de la région no 6, et d'organiser par la suite avec eux des moyens pratiques pour améliorer leur formation d'exploitant agricole et de gestionnaire.

On sait, d'autre part, que dans la région de Saint-Hyacinthe la spéculation des fonds de terre est très forte ce qui force celui qui désire s'établir en agriculture à effectuer de gros remboursements au cours des premières années qui suivent son établissement sur la

ferme. Également, dans de nombreux cas, le jeune devra, pour acquérir une ferme qui soit rentable, payer une surévaluation du fond de terre.

Le but global du projet c'est d'aider le futur agriculteur à identifier ses besoins pour qu'il puisse ainsi mieux planifier son établissement en agriculture.

Un questionnaire sera posté dans les quelques jours qui suivront à tous les jeunes agriculteurs qui ont l'intention de s'établir ainsi qu'à ceux qui le sont depuis trois ans. On leur demande de répondre au questionnaire le plus précisément possible et de le faire parvenir à Réginald Cloutier, ministère de l'Agriculture du Québec, C.P. 40, Saint-Hyacinthe, J2S 7B2.

Suite à ce dépistage préliminaire des besoins, des groupes seront formés en tenant compte des secteurs d'intérêt de chacun.

### Les bureaux fermés le Vendredi saint

À noter que les bureaux du journal seront fermés le 24 mars, vendredi saint.

Cependant, comme les heures de tombée du journal à l'imprimerie resteront inchangées, il en sera de même pour les annonces commerciales, les annonces classées et les textes de rédaction.

Pour éviter toute déception, il est préférable de prévoir à l'avance et de faire parvenir les annonces publicitaires et autres textes le plus rapidement possible.

### Air Canada adopte les vins Andrés

Depuis le 1er mars, Air Canada servira des vins canadiens sur ses vols. Le vin blanc choisi est un vin léger et sec: le Moulin Blanc de Andrés. Il est produit et mis en bouteille en Ontario et a reçu plusieurs prix internationaux.

Sur les vols domestiques servant des repas aux passagers, une bouteille de 187 ml de Moulin Blanc sera vendue à \$1,50.

Le choix de Moulin Blanc par Air Canada est le reflet du succès croissant remporté par les vins canadiens. Cette reconnaissance est significative de l'expansion soutenue que connaît l'industrie vinicole canadienne.

NOUS VOUS INVITONS À PROFITER DE LA NOUVELLE ÉMISSION D'OBLIGATIONS de la

PAROISSE SAINT-GERMAIN DE GRANTHAM (Cté Drummond)

PRODUCTIVES D'UN INTÉRÊT ANNUEL VARIANT SELON L'ANNÉE D'ÉCHÉANCE SOIT:

avril 1979 <b>8.50%</b>	avril 1984 <b>9.50%</b>
Avril 1980 <b>9.00%</b>	avril 1985 <b>9.75%</b>
Avril 1981 <b>9.25%</b>	avril 1986 <b>9.75%</b>
Avril 1982 <b>9.25%</b>	avril 1987 <b>10.00%</b>
Avril 1983 <b>9.50%</b>	avril 1988 <b>10.00%</b>

En raison de sa très solide situation financière, nous n'hésitons pas à vous recommander fortement ces nouvelles obligations de la paroisse Saint-Germain de Grantham, qui, comme vous le savez sans doute, est située à quelques milles de Drummondville. En paiement, nous accepterons à leur pleine valeur, vos prochaines échéances.

Coupons de \$500. et \$1,000. disponibles.

Autres renseignements sur demande

**DESJARDINS, COUTURE INC.**

Courtiers en Valeurs de Placement depuis 1931

1600, Boul. Girouard ST-HYACINTHE 774-5316-17  
500, Place d'Armes MONTRÉAL 842-7975-76

# Qui trop embrasse, mal étireint...

# Editorial

Si tout le monde est pour la vertu, la perception de la réalité quotidienne n'en diffère pas moins selon les individus et les intérêts qui sont leurs.

Rien n'illustre mieux ce principe que la question de l'abolition des droits exclusifs de chasse et pêche que le gouvernement provincial entend mettre en vigueur dès le 1er avril.

Depuis le temps qu'on en parlait, presque toutes les formations politiques l'ayant inscrit d'une façon ou d'une autre à leur programme, cela ne devrait pas surprendre outre-mesure, mais il ne faut pas se fier aux apparences.

Et même si, à première vue, il ne s'agit pas d'un sujet aussi brûlant d'actualité que certains autres qui défraient la manchette, il touche dans un sens ou dans l'autre un nombre impressionnant d'individus.

Il y a deux aspects cependant qui doivent être considérés dans l'approche du problème. D'abord la nécessité d'élargir l'accès à la forêt reconnue par une majorité et ensuite les modalités d'application d'un programme très vaste.

Et si, en théorie, il est facile de reconnaître le bien-fondé de la démocratisation la plus large possible de l'accès aux loisirs que sont la chasse et la pêche sportives, la chose devient

plus complexe lorsque celle-ci touche des individus ou des groupes qui depuis de longues années parfois possédaient des droits exclusifs sur des territoires bien définis.

Bien peu de gens peuvent s'opposer en fait au maintien pur et simple de ce qui est considéré comme un privilège.

Ce n'est pas d'hier que des pressions sont faites pour ouvrir les portes en quelque sorte à tous les citoyens pour leur permettre l'accès à un territoire qui leur appartient à titre de citoyens du Québec.

Ceci ne doit pas faire perdre de vue pour autant que durant toutes ces années, un travail de suppléance a aussi été assumé par ceux qui se retrouvaient au sein des clubs privés et de se trouver devant rien du jour au lendemain constitue une source de frustration pour un grand nombre.

Et c'est peut-être là, dans la transition entre ce qui était hier et ce qui sera demain que repose toute la difficulté.

En faisant table rase de ce qui était, du moins en théorie, pour mettre en place des structures neuves et qui n'ont pas été expérimentées, le ministère prend un grand risque et il se pourrait que, faute de collaboration chez un grand nombre, il prenne les bouchées un peu trop grandes.

C'est qu'il ne suffit pas d'ouvrir toutes grandes les portes et de prévoir sur papier une série de mesures pour assurer que l'opération gestion de la faune soit un succès et contribue à la préservation de ce qui peut être considéré comme une richesse naturelle tout en permettant à tous d'en tirer profit.

Il suffit de se rappeler les difficultés rencontrées à l'occasion de l'ouverture de certains parcs provinciaux pour se rendre compte de l'ampleur de la tâche. Combien d'amateurs ont été déçus parce que les facilités mises alors à leur disposition faisaient pitié et surtout combien ont eu l'impression, à tort ou à raison, d'être bernés en se rendant sur des territoires soumis aux horaires des fonctionnaires et pas toujours prévus pour une utilisation massive.

Il aura fallu quelques années pour que ce nouveau système puisse faire ses preuves et aujourd'hui, cela semble mieux fonctionner.

L'opération lancée par le ministère est cependant encore plus vaste et même avec la meilleure volonté du monde, il n'est pas assuré que celui-ci dispose des ressources humaines et matérielles requises pour la mener à bonne fin rapidement.

Bien sûr, on fait appel à une multitude d'organismes qui devraient à

plus ou moins longue échéance assumer le rôle de véritables opérateurs des zones d'exploitation contrôlée. Mais il ne faut pas rêver en couleurs car c'est d'une approche toute nouvelle qu'il est question et même s'il reste possible de corriger assez rapidement les erreurs de parcours, l'inexpérience et les réticences rencontrées ne faciliteront pas la tâche de personne.

Puisqu'il fallait procéder à cette démocratisation du territoire, n'aurait-il pas été préférable d'y aller progressivement en prenant d'abord quelques régions-pilotes pour rôder les mécanismes et mener à bien cet objectif politique?

Arrêter un choix sur une ou plusieurs régions n'aurait pas été chose facile, mais cela aurait permis aux organismes qui le désirent de prendre l'expérience indispensable. Et surtout, cela aurait permis de voir dans les faits tout ce que cette transformation implique non seulement au niveau des obligations mais aussi de la formation des citoyens qui utiliseront ces territoires.

L'aventure des grandes organisations qui deviennent rapidement des éléphants blancs et dans lesquelles personne n'y trouve réellement son compte n'aura servi à rien?

Pierre Bornais

## Commentaires

### Rien n'a changé depuis...

Depuis plus d'un an, les Maskoutains vivent l'angoisse de l'eau rouge. Ça et là, sur les rives de la rivière Yamaska, on retrouve, en très grande quantité, des dépôts rougeâtres qui s'amoncellent sur la glace immaculée.

Les recommandations des services de la Protection de l'Environnement sont-elles tombées dans l'oreille d'un sourd? La ou les usines qui polluent de la sorte, n'ont pas arrêté leurs activités mettant ainsi en péril la santé de milliers de contribuables.

On se souviendra, l'année dernière à pareille date, la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe avait lancé en grandes pompes et avec grand renfort de publicité, un programme qui se voulait de faire avancer les choses et de trouver les véritables pollueurs de l'Yamaska. Que s'est-il passé? Pourtant, rien n'a changé depuis... L'enthousiasme se serait-il dissipé, laissant place au mutisme et au «je-m'en-foutisme?»

On est à se demander si la majorité des Maskoutains se sont faits une raison et s'ils acceptent maintenant la situation sans dire un mot,

sans faire pression auprès des autorités concernées.

Le grand projet annoncé au printemps dernier par le ministre Marcel Léger verra sans doute le jour d'ici quelques mois et à l'allure où se précipitent les événements, on peut mettre facilement en doute le bon sens de ce projet lorsqu'on néglige de dénoncer les pollueurs et que ceux-ci peuvent y aller comme bon leur semble encore aujourd'hui.

Que valent dans l'ensemble, des projets destinés à protéger l'environnement si les autorités gouvernementales et municipales tardent à dénoncer les pollueurs et à leur faire payer les pots cassés?

On a beau éduqué les jeunes, leur apprendre à garder leur ville propre, à planter des arbres lors des campagnes de ce genre, l'environnement se détériore quand même et la portée des gestes de certains organismes ne se résume qu'à un coup d'épée dans l'eau.

On estime, dans les milieux concernés que les amoncellements rougeâtres

sur les bords de l'Yamaska n'ont rien de tragique présentement. L'usine de filtration de Saint-Hyacinthe arrive à masquer le tout à grand renfort de produits chimiques mais la disette d'eau potable, comme nous avons connu l'an dernier, peut survenir à n'importe quel moment si les techniciens qui travaillent à l'aqueduc n'arrivent pas à filtrer cette substance nocive.

Faudra-t-il que des événements se répètent à tous les ans pour qu'on agisse et punisse les véritables coupables? Les Maskoutains doivent-ils laisser faire les choses et attendre les prochains développements sans dire un mot?

Les Maskoutains, qui ont toujours été des contribuables exemplaires, devraient se liguer et se faire entendre auprès des milieux concernés de sorte que la lumière se fasse sur les événements qui sont survenus l'an dernier et qui risquent de se répéter si personne n'agit en conséquence!

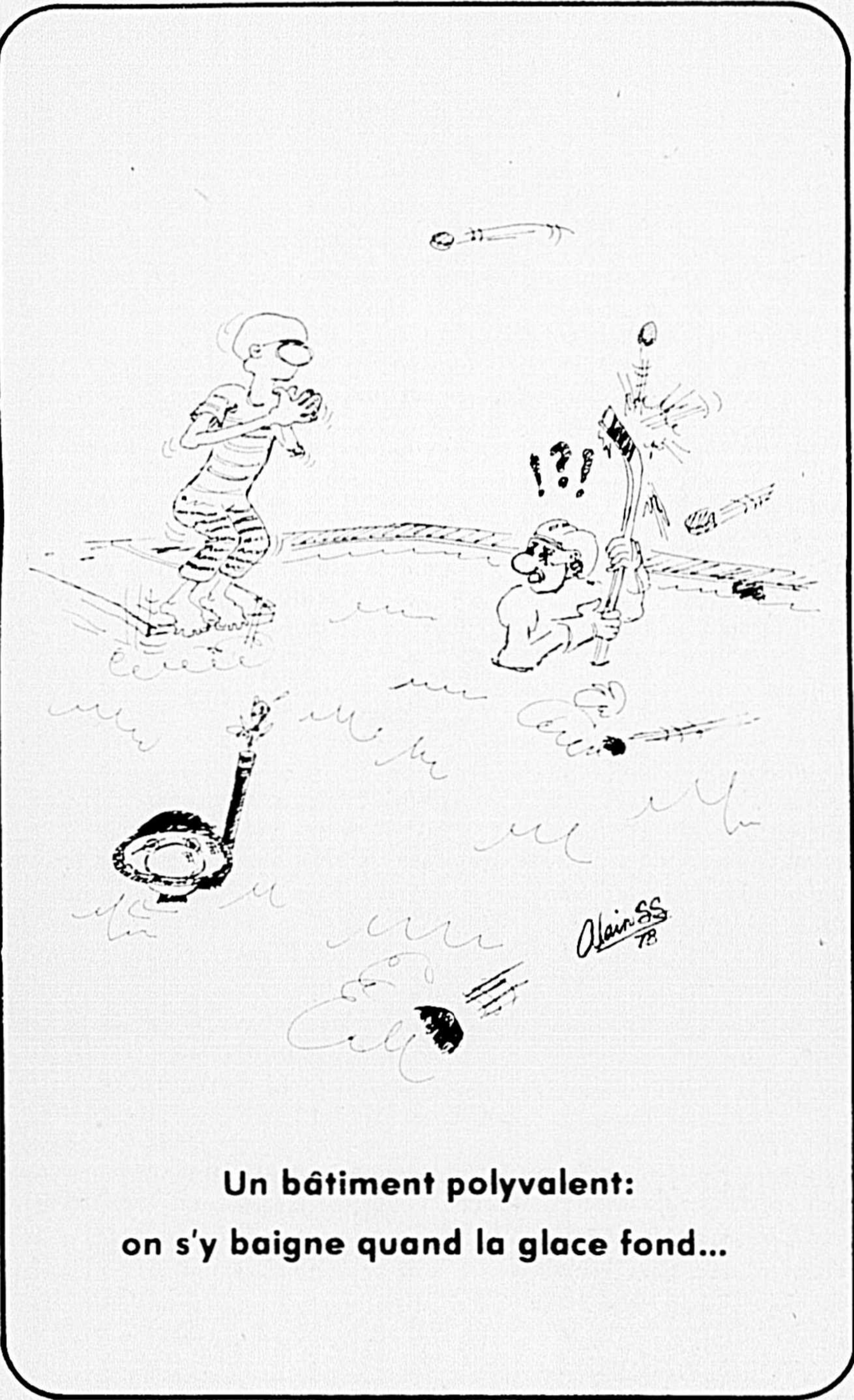
Louise Lamothe

## En marge

### Quand le vent tourne

Autrefois, lorsque les sports d'hiver nous laissaient de ce genre de petits cadeaux qui durent, soit une cheville foulée, une jambe ou un bras cassé, les victimes prenaient vite leur mal en patience et finissaient presque par se réjouir de ce contretemps. Elles étaient traitées aux petits soins et leur plâtre, en plus de devenir le rendez-vous de l'amitié où tous les noms se retrouvaient, devenait un feu rouge, un laissez-passer. Aujourd'hui, ces victimes, même munies de béquilles, passent inaperçues aux yeux des gens pressés. "Les petits soins" se transforment en bousculades et le sportif accidenté doit apprendre à se frayer un chemin du mieux qu'il peut. La convalescence n'a plus la saveur d'autrefois...!

M.R.-L.



Un bâtiment polyvalent: on s'y baigne quand la glace fond...

## Lettres ouvertes

### Les clubs privés et autres...

St-Hyacinthe le 20 février 1978.

M. Yves Duhaime Ministre, Du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Monsieur le Ministre,

Depuis l'annonce par votre gouvernement, le 21 décembre 1977, que votre Ministère devra, à partir du 1er avril 1978, assumer en collaboration avec les utilisateurs, l'aménagement et la gestion de la faune sur l'ensemble du territoire québécois; un grand nombre de personnes et de groupements vous ont fait connaître leurs opinions. Permettez à mon tour, que je vous exprime mon point de vue.

#### ABOLITION DES DROITS EXCLUSIFS DE CHASSE ET DE PÊCHE

Le projet de votre ministère, rencontre l'opinion que j'avais exprimée, alors que j'étais membre du Conseil de la Faune, lors de rencontres tenues entre 1967 et 1969, à la demande du ministre, M. Gabriel Loubier, afin de trouver une solution aux demandes de plus en plus pressantes de certains groupes, pour une plus grande accessibilité à la ressource faune.

#### ACCESSIBILITÉ

Rendres accessibles à tous les citoyens les territoires auparavant sous-bail (clubs privés) par la mise en place du nouveau système de "Zones d'Aménagement et de

Conservation" (ZAC) et invitant tous les organismes à présenter à votre ministère un plan de gestion d'aménagement pour des "Zones d'Exploitation Contrôlée" (ZEC) de leur choix; m'apparaît une nouvelle approche, qui mérite d'être étudiée attentivement.

#### GESTION DE LA FAUNE VIA SYSTÈME COOPÉRATIF

À la partie gestion du territoire, votre ministère propose à la population du Québec, une appropriation collective des anciens territoires sous-bail. Il est utile de rappeler qu'il y a des écueils inhérents à ce genre d'entreprise. Avant de prétendre que ça ne marchera pas, examinons les conditions qui font qu'une coopérative genre "Zone d'Exploitation Contrôlée" fonctionnera bien. D'abord, l'exemple d'une parfaite réussite dans ce domaine est à ma connaissance inexistante. La réussite d'un tel projet repose sur le fait que les responsables doivent trouver des moyens de maintenir l'intérêt de leurs membres et ce, à tous les niveaux. Ce qui n'est certainement pas une mince affaire.

Une autre raison de la réussite d'une "ZEC", est qu'elle doit se former à partir d'un besoin réel, sans cela on peut ne pas trouver preneur aussi rapidement qu'on l'espérait. On pourrait assister à un mauvais départ parce que la campagne de recrutement n'aura pas réussi suffisamment à atteindre ceux qu'on voulait rejoindre. Et, que le but même d'une "ZEC" est d'amener de nouveaux utilisateurs et qui sera neutralisée en partie

par le fait qu'un grand nombre de souscripteurs éventuels pourront utiliser les autres "ZEC" et les territoires non-assignés.

La mise sur pied d'une "ZEC" fut-elle subventionnée par l'état, n'implique pas un succès garanti. Il est bon de rappeler car, ces temps-ci, les propagandistes, les politiciens ou promoteurs de coopératives à tout vent, semblent simplifier à l'excès ce mode d'organisation sans but lucratif.

En tant qu'administrateur depuis 12 ans d'une coopérative d'épargne et de crédit (Caisse populaire Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe), je tiens à rappeler ces quelques règles que souligne le manuel de gestion s'appliquant au mode coopératif en générale. "La coopérative doit répondre à un besoin spécifique souvent économique. Au départ, elle doit bénéficier d'un bon contrôle financier et d'une saine gestion. Elle doit s'assurer de ses revenus à partir du taux de participation de la région dans laquelle la coopérative est mise sur pied, ep, aussi par diverses autres sources de financement; emprunts, subventions, etc. Le taux de participation et le financement dépendent de plusieurs facteurs, notamment des structures à l'intérieur de la coopérative; s'agit-il d'une coopérative permanente? ou au contraire n'aura-t-elle que quelques mois d'existence? A-t-on l'intention de rejoindre 100 souscripteurs ou 100,000? La participation démocratique des membres est-elle garantie? Ce sont là autant de facteurs de réussite".

(suite à la page A-5)

#### N.D.L.R.:

Le Courrier public, avec plaisir, les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres des lecteurs, C.P. 340, Saint-Hyacinthe.

## LE COURRIER

fondé en 1853



Atelier syndiqué  
Dépôt légal:  
Bibliothèque nationale  
du Québec

(c) 239971

Hébdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par La Cie d'Impression et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée, site au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Président Denis Chartier  
Directeur et rédacteur en chef Pierre Bornais  
Journalistes Gilles Saint-Amour, Marielle Raiche, Louise Lamothe, Louis Norris (éditorialiste), J.-Marie Fontaine (sports)  
Collaborateurs Juliette Lassonde (recettes), Gabriel Meunier (Acton Vale)  
Photographe Raymond Bélanger  
Directeur de la publicité Gérard Côté  
Publicitaires Réal Brodeur, Paul Paradis  
Directeur du tirage Luc Sylvestre

Abonnement: Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0418  
Camelot: .35 la semaine \$17.50 par année.  
Poste: Au Canada \$16.00 par année aux Etats-Unis \$22.00 par année  
Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

## DOSSIER

Le Pavillon de la jeunesse,  
une expérience intéressante (1)

par l'équipe de rédaction

La construction du Pavillon de la Jeunesse, à Saint-Hyacinthe, constitue un exemple intéressant de collaboration entre deux organismes pour mettre à la disposition de la population un équipement de qualité qui puisse répondre à ses besoins.

## HISTORIQUE:

La Société d'agriculture du district de Saint-Hyacinthe envisageait déjà depuis plusieurs années, en 1975, la construction de nouveaux locaux pour recevoir les exposants de plus en plus nombreux qui viennent fréquenter l'exposition agricole régionale d'été.

Année après année, les succès remportés par cette manifestation rendaient les locaux disponibles de plus en plus exiguës et à ce moment, le principal obstacle au développement de l'exposition régionale résidait principalement dans ce manque de locaux.

Mais c'était un pensez-y bien car les coûts de construction rendaient impossible toute réalisation majeure dont l'utilisation aurait été limitée à la seule période estivale de l'exposition.

D'ailleurs, des sources de financement étaient disponibles auprès du gouvernement fédéral, mais à la condition expresse que les bâtiments ainsi construits servent à des fins communautaires.

Du côté de la Société d'agriculture, la construction d'un édifice pouvant être utilisé durant la période de l'exposition régionale était non seulement souhaitable mais constituait une nécessité pour continuer à aller de l'avant. Pour les autorités de la ville de Saint-Hyacinthe, la question des heures de disponibilité pour le patin et le hockey posaient un sérieux problème puisqu'il y avait congestion. Et cela même si la ville de La Providence venait juste d'ouvrir les portes d'un nouveau stade.

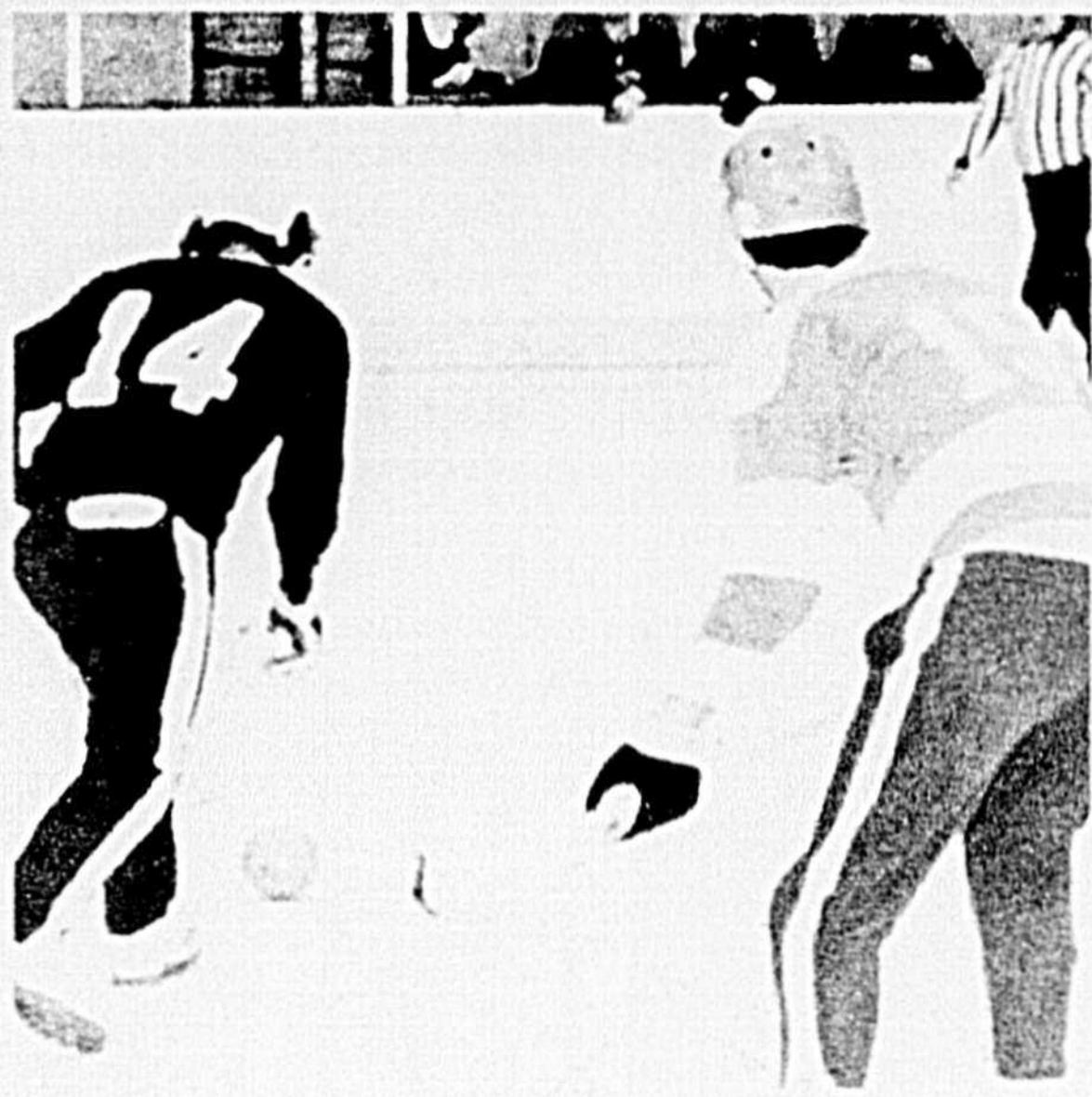
Il faut se souvenir qu'en 1975, si les discussions sur la fusion allaient aboutir, il était question pour Saint-Hyacinthe de se doter d'un deuxième stade. Quelques mois plus tard, c'est-à-dire après le 1er janvier 1976, il deviendrait le troisième puisque le regroupement engloberait le stade de La Providence.

Il y eut bien au début de 1975 quelques discussions au sujet de la Construction d'un deuxième stade en l'espace de quelques années dans un même centre urbain (surtout pour ceux qui considéraient que la fusion était chose faite), mais les statistiques disponibles sur les besoins de la population semblaient précher en faveur de cette construction d'autant plus qu'il était question de construire un stade où il serait possible d'entretenir la surface glacée durant toute l'année, à l'exclusion des semaines prévues pour l'exposition régionale (préparation, déroulement et reconstruction de la glace).

Le 21 avril 1975, le conseil de Saint-Hyacinthe acceptait le principe d'une participation avec la Société d'agriculture et le 15 juillet de la même année, une entente était signée entre les deux organismes.

## L'ENTENTE:

Il est important de savoir les grandes lignes en quelque sorte de l'entente intervenue entre la ville de Saint-Hyacinthe et la Société d'agriculture du district de Saint-Hyacinthe pour bien comprendre comment par la suite, les relations entre la ville (locataire) et la société (propriétaire) ont suivi des chemins parfois compliqués qui furent à l'origine de certaines difficultés. Devant M. Jacques Lafontaine, le 14 juillet 1975, la Cité de Saint-Hyacinthe et la Société d'agriculture signaient une entente selon laquelle, la ville vendait un terrain à la société d'agriculture pour la somme de \$1 et autres considérations afin d'y construire au coût d'environ \$1.1 million un bâtiment polyvalent qui abriterait une surface glacée. La société d'agriculture déboursait la somme de \$175,000 dans le projet et financerait la



dette grâce à un emprunt du gouvernement fédéral, à taux préférentiel inférieur à celui ayant cours en vertu des décrets concernant la construction de bâtiments d'exposition polyvalents et ce, dans une proportion de 90%, le 10% supplémentaire étant assumé par la ville.

Pour acquitter cette dette, la ville s'engageait à verser à la Société d'agriculture tout montant dû (moins la participation directe de la Société) et recevait en contre-partie une hypothèque en garantie collatérale équivalente à la somme due au gouvernement fédéral.

Étalé sur une période de trente ans, le remboursement de cette dette constituait une opération justifiable pour la ville d'autant plus qu'à l'issue de cette période, elle deviendrait propriétaire de l'édifice, à la condition bien sûr de continuer à assurer à la Société d'agriculture la disponibilité des lieux avant et pendant l'exposition régionale.

Selon l'entente, la société possède l'usage du terrain pour la semaine avant et la semaine après l'exposition.

Toute autre organisation devra faire l'objet d'une entente spéciale entre les parties.

La seule exclusion contenue dans le document interdit à la ville de louer ou de laisser l'usage du terrain dans les quinze jours avant l'exposition à toute organisation qui de près ou de loin tiendrait des activités pouvant s'apparenter à celles ayant cours durant l'exposition régionale.

Une autre obligation faite à la ville se lit comme suit:

E) A maintenir et entretenir convenablement les terrains et bâtiments y compris toutes les installations pour l'eau, les égouts et l'électricité et à y faire les réparations nécessaires en temps propice pour que le tout soit constamment en bon état d'usage et à ses frais, et ce à perpétuité.

Ce paragraphe cité au texte est capital puisque dans les prochains articles, il sera question de décisions prises par la ville, selon elle, en vertu de cette partie de l'entente.

Mais chose certaine, c'est la Société d'agriculture du district de Saint-Hyacinthe qui, à l'heure actuelle, est propriétaire du Pavillon de la Jeunesse, alors que la très grande partie de la dette est assurée par la ville (qui à son tour en tire les revenus). Et ce n'est qu'à l'expiration de cette dette (normalement trente ans) que la ville entrera totalement en possession de l'édifice.

La ville se trouve en position de locataire, mais d'une certaine façon de locataire privilégiée puisqu'à l'exception de la période annuelle d'activités intenses de la société (et sans doute pour payer aussi l'hypothèque fédérale), elle dispose d'une latitude d'action à peu près totale.

Et c'est peut-être cette situation spéciale qui aurait pu être à l'origine du manque de communication à l'origine de difficultés rencontrées au Pavillon de la Jeunesse, difficultés dont il sera question au cours des prochains articles.

## Lettres ouvertes

## S.-Jude, point de mire au Québec...

Suite à l'article paru dernièrement sous ce titre et dans ce même journal, je tiens à féliciter ce groupe de Saint-Jude, qui a su obtenir une subvention du Service de Protection de l'Environnement, subvention qui leur permettra, par le Projet-Information, de faire comprendre, de faire réaliser à la population de Saint-Jude et aussi aux populations environnantes, à quel point il est nécessaire de mettre un frein à cet envahissement monstrueux des modes de vie urbaine dans nos milieux campagnards.

On importe des villes, des styles douteux d'architecture, des styles de vie non moins douteux, qui tarissent le charme rustique de nos fermes, en leur façonnant un visage qui n'a plus aucun cachet.

Nos villages s'additionnent d'un "Roi de la patate frite" d'un comptoir "Hot-Dog" et pourquoi pas d'un "MacDonald" ou d'un "Kentucky"; de toutes ces importations américaines qui ne sont, ni de nous, ni de nos traditions, ni de nos besoins, et qui, en plus, créent de bien mauvaises habitudes alimentaires. Avant tout, ce sont des spécialités de villes et de "Highways", là où vit l'incognito et où, peut-être il est amusant de s'arrêter, occasionnellement. L'odeur appétissante d'un pain en fournée, de la galette ou de la crêpe qu'une main attentive ferait doré ne conviendrait-elle pas mieux au décor? Je vous en laisse juge.

On parle dans ce Projet-Information, de contre-publicité; voilà une bien belle tâche, et pour ce faire, si vous me le permettez, je transposerai ici, tout de suite, le "on est six millions, il faut se parler" et prendre de la bière, entre parenthèses, pour le "on est six millions, il faut se grouiller", et prendre moins de bière entre parenthèses. Voilà comment on se construira un vrai pays; en se "grouillant" à conserver ce que nous possédons déjà, et en développant ce que la négligence, la paresse ou l'indifférence nous fait oublier. Nous avons des forêts immenses qui pourrissent tranquillement et inexorablement faute d'être nettoyées, et dans quelques années, nous manquerons de bois pour une de nos plus riches industries. Nous avons des terres qui ne demandent qu'à être fécondées par des moyens de cultures variées et bien conditionnées. Et que dire des érables délaissés, qui ne rapportent pas la moitié de ce que nous pourrions en

tirer, sans compter l'avantage de cette exclusivité canadienne.

Nous possédons des esprits créateurs, des mains habiles à construire, à modeler le fer, le bois; à travailler la laine, la toile; à semer, à piquer, à planter etc. etc.

Que ne travaillons-nous pas tous ensemble à façonner ce village où nous vivons? Que ne vivons-nous pas de toutes ces choses faites de nos mains, faites de nous-mêmes, au lieu de s'envelopper de cette confection à la chaîne qui porte en elle, la misère, la fatigue et l'impersonnalité de l'ouvrier d'usine qui n'a pour toute identité, que ce numéro cousu à la parure d'un vêtement ou collé à la patte d'un meuble. Misérable identité de confection, qui ne profite qu'à celui qui paie la chaîne.

Je cite ici, un titre, que je trouve extraordinaire, d'un livre de l'économiste britannique Shoemaker, "Small is beautiful". Je ne connais pas la traduction exacte de ce titre, mais il en sort que le "petit est merveilleux", ce petit qui est à l'échelle humaine de l'individu, qui est vous, qui est moi, et qui est la fleur qu'on a semée, l'arbre qu'on a planté, la chaise faite de nos mains, la robe qu'on a cousue, la soupe qu'on a mise au feu et qui mijote en parfumant toute la maison. Ce "petit" est merveilleux, car c'est le plus fort, le plus stable toujours.

"Your home is the choice you made of yourself" dit Margaret Lawrence, auteur canadienne. Notre village à nous, c'est le choix que nous faisons de nous-mêmes, en bâtissant notre maison et notre environnement, donc, choisissons pour lui, le meilleur, le plus beau, en lui conservant son propre visage, celui que nos ancêtres lui ont donné: visage de simplicité, serein comme un matin de printemps; solide et prometteur comme une terre brune de labour; poétique et chantant comme la douce lumière d'automne sur nos érables.

Mon pays, ce n'est pas seulement "l'hiver", c'est aussi le printemps fleuri, les ardeurs d'été, la magnificence d'automne, et c'est tout cela qui le fait merveilleux "mare usque ad mare", d'une mer à l'autre.

Merci à ce groupe de citoyens de Saint-Jude et à tous ceux qui les appuieront à travailler pour cet idéal.

Maë Godebout-Talbot  
Saint-Jude, Qué.

## Les clubs privés...

(suite de la page A-4)

Mais en plus, les "ZEC" proposées présentent certaines particularités, notamment que les membres en général seront aussi les principaux clients. Ils ont donc des goûts dont les initiateurs devront tenir compte tout en ayant à l'esprit la nécessité d'une solide gestion. Sinon tout ce monde risque de se retrouver dans une impasse. Une difficulté supplémentaire vient compliquer la situation des "ZEC". A savoir qu'elles rejoignent aussi des utilisateurs qui ne sont pas membres. Ne se sentant pas concernés, ces "non-coopérants" "sauteront" plus facilement d'une "ZEC" à l'autre. Ce qui diminue d'autant l'utilisation du territoire et enfin de compte, tout le système de revenu de l'entreprise, car des revenus, il en faut même dans une entreprise à but non-lucratif. Il peut aussi arriver que les membres d'une "ZEC" "sautent" d'une "ZEC" à l'autre. Après tout, ce n'est pas parce qu'on devient membre d'une "ZEC" qu'on va perdre ses goûts et la liberté de se servir à même la ressource faunique partout au Québec.

On peut dire, et il ne faut pas se le cacher, que le système proposé sera un animal sauvage difficile à dompter et par conséquent, rien ne sert de faire miroiter aux yeux du monde que ce genre d'affaire est simple, facile et allant de soi. Dire que la coopération exige de la maturité et un bon sens des responsabilités, est sûrement plus près de la vérité.

En guise de conclusion, je trouve prématurée, la décision du gouvernement d'abolir à compter du 1er avril 1978, les droits exclusifs de chasse et de pêche à la grandeur du territoire du Québec.

Il serait à mon avis, préférable, d'abolir les droits exclusifs de chasse et de pêche au fur et à mesure, que les "ZEC" seront formées et bien structurées. Les territoires ne faisant pas dans l'immédiat la "convoitise" d'exploitation contrôlée, auraient les mêmes responsabilités et les mêmes devoirs que par le passé. Ceci assurerait une meilleure protection de la faune, empêcherait la détérioration de l'environnement par l'apparition de "bidonvilles", permettrait à votre ministère d'apporter les corrections de parcours inhérents à un tel projet.

Ainsi tout le monde en sortirait heureux, la faune en particulier. Le gouvernement aura respecté ses engagements envers ses électeurs, les nouvelles sociétés bien structurées, les territoires sous-bail non-assignés mieux protégés contre la possibilité d'une exploitation abusive de la ressource faune et enfin, pour les générations futures une garantie à leur héritage commun.

Agréez, monsieur le Ministre, mes salutations distinguées et vous souhaite de tout coeur, bonne chance, dans l'application de ce "gigantesque projet".

895 rue Concorde-sud  
Saint-Hyacinthe, J2T 3L1  
514-774-6585

Membre directeur,  
Club Chasse et Pêche Maska (1957-1978)  
Fédération Québécoise de la Faune (1960-1978)  
Club Lac à la Culotte (1967-1977)



## Club Optimiste Sainte-Rosalie

Le président du club Optimiste Sainte-Rosalie, M. René Morissette, remet un deuxième chèque de l'ordre de \$100, à M. Jacques Morier, directeur de l'école de la paroisse afin de mettre sur pied de nouvelles activités. Un troisième chèque sera remis à l'école vers la fin d'avril.

## SPÉCIAL DE LA SEMAINE



Zodiaque  
10 karats  
\$9.95



Papillon  
\$43.95



Nefertiti  
10 karats  
\$9.98



Cabochon  
\$13.95



Coeur  
\$4.98

La clinique  
de perçage  
d'oreilles

se continue

\$495

Boucle d'oreilles inclus.



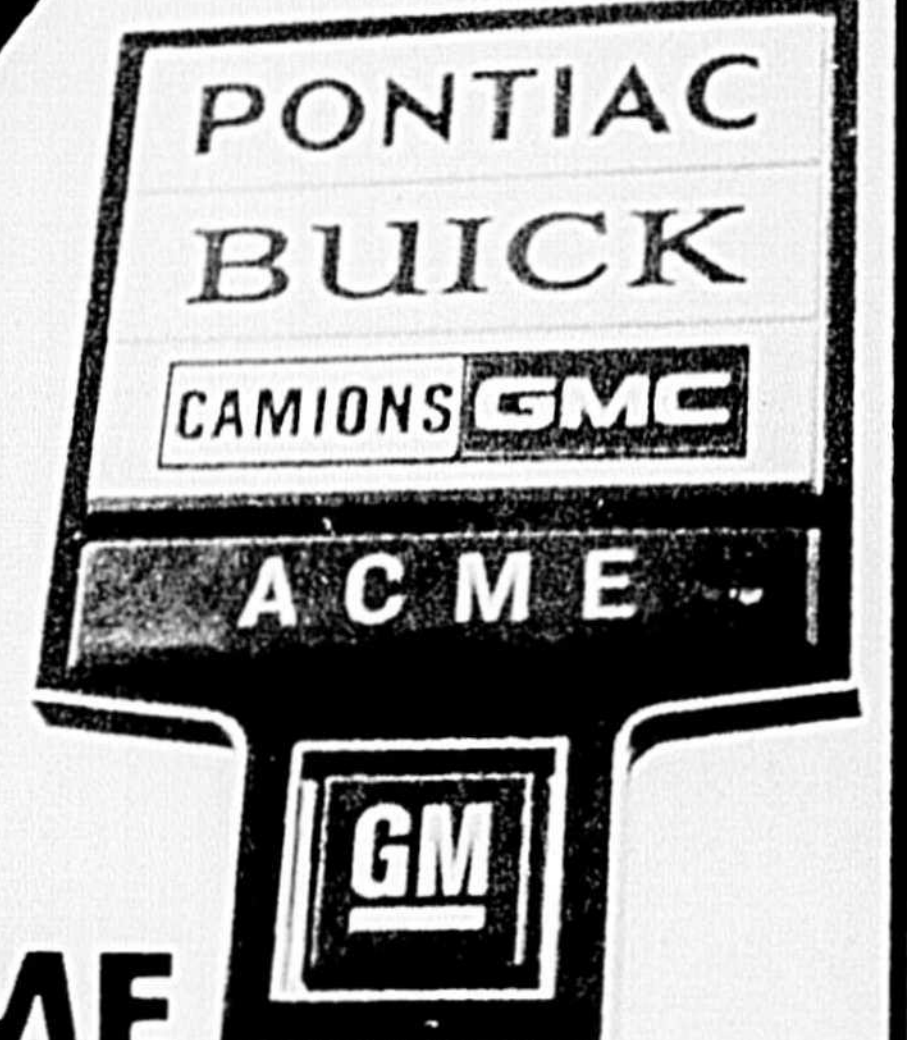
BIJOUTERIE ROYALE ENRG.

Spécialité: Bagues à diamants Montres Royale  
1790, rue des Cascades - S - Hyacinthe - Tél. 774-6300

## L'HOMME DE LA SEMAINE



RAYMOND  
PION  
maître vendeur  
19 ans  
à votre  
service



## ACME

VOUS OFFRE UN SERVICE COMPÉTENT PAR DES TECHNICIENS FORMÉS À L'USINE.

LE SERVICE EST COURTOIS ET LES PRIX SONT COMPÉTITIFS.

ON EN PARLE  
DE PLUS EN PLUS  
DANS LA RÉGION

ACME  
PONTIAC-BUICK INC.

3000, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe Tél. 774-5301

# Utilisation plus rationnelle de la carte de crédit

L'avant-projet de loi sur la protection du consommateur déposé à l'Assemblée nationale par le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette, contient des dispositions qui visent à

rationaliser l'utilisation de la carte de crédit et à permettre aux consommateurs d'exercer un meilleur contrôle des dépenses qu'ils font avec cette carte. Ainsi, un commerçant ne pourra plus augmenter la limite de crédit d'un

consommateur sans que celui-ci ne le lui ait demandé. De plus, si le commerçant désire augmenter le taux ou les frais de crédit, il devra en aviser le consommateur six mois avant la mise en vigueur de la modifica-

tion; cela permettra au consommateur de régler ses dettes à l'ancien taux de crédit qui est moindre. L'avant-projet de loi propose également qu'un commerçant ne puisse émettre plus d'une carte de crédit au même numéro, sauf si le détenteur de la carte le demande par écrit.

Il propose, en outre, que les compagnies émettrices de cartes de crédit soient tenues d'annexer à l'état de compte mensuel de leurs clients, la pièce justificative de chacune des transactions portées au débit du compte au cours du mois. Il confère aussi au consommateur le droit de vérifier l'état de son compte dans tous les cas

où les factures sont établies par ordinateur afin qu'il puisse corriger les erreurs, s'il y a lieu. Une disposition prévoit également que tout commerçant doit corriger les erreurs de facturation dans les soixante jours de la date à laquelle la demande du consommateur aura été postée.

De plus, l'avant-projet de loi propose que le consommateur n'ait aucun frais à payer quand la compagnie ou le commerçant ne peut lui faire parvenir son état de compte à temps, en cas de grève, par exemple.

Enfin, l'avant-projet de loi prévoit qu'en cas de perte ou de vol de la carte de crédit, le consumma-

# Le discours inaugural et l'entreprise privée

Le discours inaugural prononcé récemment par le premier ministre, M. René Lévesque, est empreint d'une certaine réserve, explicable sans doute par quinze mois d'exercice du pouvoir et par l'état de l'économie. On est porté à croire que le gouvernement réalise que certains objectifs du Parti Québécois sont inconciliables, du moins à court terme, avec une croissance économique convenable.

Selo M. Jean Brunelle, vice-président exécutif du Centre des dirigeants d'entreprise, les mesures de relance annoncées par le premier ministre, si elles ne sont pas toutes nouvelles, sont souvent orientées vers la solution de problèmes très réels. L'approche sectorielle, par exemple, a donné au cours des derniers mois des résultats intéressants dans plusieurs industries. Il faut espérer qu'elle conduise, au cours de l'année prochaine, à des réussites équivalentes dans les pâtes et papiers, les mines, l'agro-alimentaire.

L'un des intérêts principaux de la méthode tient dans la mise en commun des ressources de l'État, des entreprises et du syndicalisme. C'est encore en travaillant de concert à la solution de problèmes concrets, immédiats, que les partenaires sociaux parviendront à dépasser la stérilité des affrontements idéologiques et à conclure des ententes mutuellement profitables.

L'intérêt de ces minisommets dépasse le cadre sectoriel dans lequel ils se situent. S'ils s'avèrent des succès, ils auront préparé un certain nombre d'hommes, aussi bien du côté syndical que du côté patronal, à aborder de façon plus confiante et plus positive, la discussion des grandes orientations communautaires.

Le CDE tient à souligner le mérite indiscutable du gouvernement actuel dans l'organisation de ces rencontres des partenaires sociaux, sectorielles ou d'envergure provinciale. Elles ont déjà commencé à porter fruits et on est entièrement justifié de prolonger cette expérience fondée sur la mise en commun des ressources du milieu. Mais il est néces-

saire, pour qu'elles produisent les résultats désirables, que l'esprit de conciliation qui les inspire et qui est la condition de leur succès, se reflète dans le choix des priorités du gouvernement.

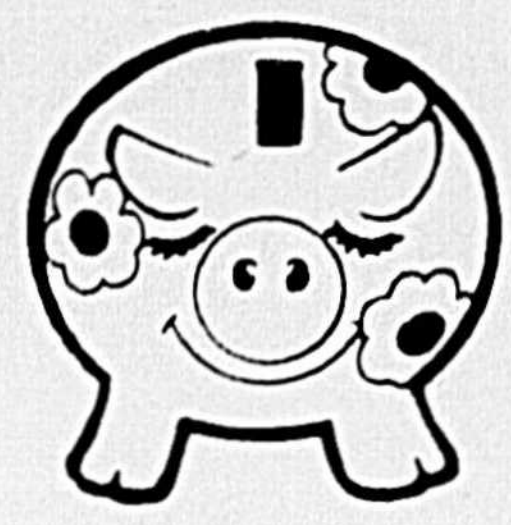
On peut affirmer que le désenchantement d'une partie substantielle du patronat à l'endroit du gouvernement est dû, dans une mesure incontestable, à l'adoption de politiques qui, aux yeux des dirigeants d'entreprise, constituaient une contradiction des conclusions du sommet de mai dernier. Plusieurs d'entre eux, présents ou non aux débats de Pointe-au-Pic, avaient alors réalisé que la concertation exigerait, de la part des partenaires, des sacrifices égaux, des compromis parfois difficiles mais nécessaires. L'adoption de la Loi 101, la présentation du projet de Loi 45, leur ont donné l'impression nette que les règles du jeu ne tenaient déjà plus et, qu'ils étaient relégués à un rôle secondaire sinon négligeable.

Il faudra attendre le budget du printemps pour évaluer avec quelques précisions les intentions du gouvernement dans le domaine du développement économique et l'impact de son programme sur le climat du Québec. Le CDE estime essentiel, cependant, de rappeler que les dirigeants d'entreprise jouent dans ce domaine un rôle tout aussi important que celui de l'État.

Il n'est pas possible, évidemment, de leur demander de faire abstraction du débat constitutionnel. Mais il n'est pas déraisonnable d'affirmer que cette question ne sera pas résolue avant de longues années. Si un nombre élevé d'entrepreneurs allaient retenir leurs investissements pendant une période prolongée, le Québec pourrait basculer dans un marasme dont il mériterait une génération à se relever. L'entreprise et ni la population n'y gagneraient rien.

En refusant de se laisser hypnotiser par les conflits politiques, en mettant en oeuvre sans délai, pour peu que les circonstances s'y prêtent, leurs projets d'expansion, ils peuvent déclencher un mouvement sérieux de développement

**LE COURRIER** Coup d'oeil sur la **finance**



ÉCONOMISEZ 50¢

AU COMPTANT \$2.00

AU LIEU DE \$2.50

LES ANNONCES CLASSÉES 773-6028

IMMEUBLES BAS RICHELIEU LYÉE COURTIER



MICHELINE PLANTE

Le directeur de la succursale de St-Hyacinthe des Immeubles Bas Richelieu Ltée, Monsieur Raymond Gauthier tient à aviser la population que Mme Micheline Plante vient de se joindre à son équipe d'agents immobiliers du bureau de St-Hyacinthe.

Mme Micheline Plante est spécialisée en investissement immobilier. Elle possède une vaste expérience dans le domaine, acquise à l'emploi d'une agence immobilière de la région.

Vous pouvez communiquer avec Mme Plante en signalant 799-3278 ou 773-3777 ou la rencontrer à son bureau du Centre Professionnel Léon-Pratte. Elle se fera un plaisir de vous assister dans toutes transactions touchant l'immeuble soit pour l'achat, la vente, l'échange ou la location d'immeubles.

**2000** 773-3633 773-3649

**CENTRE D'INFORMATIQUE SERVICIA 2000**

**SYSTÈMES COMPTABLES MÉCANISÉS SUR ORDINATEUR**

J.-C. Nicaise, dir. 1225 DES CASCADES, S. 105 ST-HYACINTHE, P.Q.

# VOUS SOUHAITEZ RENFORCER VOTRE ÉQUIPE DE DIRECTION ?

La PME manufacturière qui emploiera un nouveau diplômé d'UNIVERSITÉ peut toucher jusqu'à \$10,000 de subvention.

Votre entreprise manufacturière a son siège social au Québec et elle compte moins de 200 employés?

Votre entreprise est désireuse d'intégrer à son équipe un nouveau diplômé d'université qui pourra, par son apport, vous aider à accélérer la croissance de votre entreprise tout en assurant sa continuité?

Inscrivez-la au programme de subventions UNI-PME du Ministère de l'Industrie et du Commerce. Ces subventions sont attribuées par voie de concours. Obtenez votre formulaire de participation et tous renseignements utiles en communiquant avec l'un ou l'autre de nos bureaux régionaux.

**Votre formulaire doit nous parvenir avant le 15 avril 1978.**

Hauterive (418) 589-5715	Saint-Jérôme (514) 436-6331
Hull (819) 771-6239	Shawbrooke (819) 565-0205
Jonquière (418) 547-9336	Trois-Rivières (819) 379-6776
Longueuil (514) 873-4446	Victoriaville (819) 752-9781
Montmagny (418) 248-3331	
Montréal (514) 873-5581	
New Carlisle (418) 752-2220	
Noranda (819) 762-0865	
Québec (418) 643-8993	
Rimouski (418) 723-4440	



**UN PLACEMENT DE CHEZ NOUS**

**VILLE DE GRANBY**

Obligations

**10%**

Datées le 20 mars 1978 Echéance: 10 ans

Chaque obligation porte un certificat émis au nom du ministre des Affaires municipales attestant que la validité du titre ne peut être contestée.

**LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.**

Valeurs de placement

**1395, rue Girouard, St-Hyacinthe, Tél. Bur.: 774-5354**

GÉRANT: GEORGES DESROSIERS

Représentants: Julien Chicoine, Jean M. Phaneuf, Gilles Chartier, Yves Jetté, Jocelyne Chagnon

**LE MEILLEUR PROGRAMME**

La plupart des gens ne possèdent pas leur propre ordinateur. Pour trouver rapidement la liste des hommes d'affaires, des commerçants ou des hommes de profession de leur quartier, ils consultent le Bottin Vert. C'est pratique, direct, économique!

15,000 participants en tirent profit. Pourquoi pas vous? Pour plus de renseignements, composez 254-5302

**INSCRIVEZ-VOUS AU BOTTIN VERT!**

C'est VOTRE meilleur programme.

**Comptabilité sur ordinateur**

**CENTRE D'INFORMATIQUE MASKA INC.**

vous offre un service complet de comptabilité sur ordinateur. États financiers, grand livre, comptes à recevoir, comptes à payer, payés, facturation, tableau d'amortissement, applications particulières

**773-5044**

1626 Des Cascades, Saint-Hyacinthe

## Une première rencontre avec son professionnel...

Quand vous achetez une auto ou une télévision, vous comparez, vous vous informez: qualité, garantie, service, prix... Lorsque vous faites face à une situation ou à un problème qui nécessite l'intervention d'un professionnel, psychologue, comptable, dentiste, notaire, architecte ou autre, réagissez-vous de la même façon? Vous le devriez! Votre santé, vos droits ou votre avenir sont beaucoup plus importants qu'une auto ou qu'un simple appareil de télévision. **Votre première rencontre avec un professionnel, préparez-la d'avance.**

**Bien choisir son professionnel**

Ce que vous confiez au professionnel représente beaucoup à vos yeux: alors assurez-vous d'abord de sa compétence. Demandez à vos amis et connaissances de vous référer à des professionnels qu'ils ont déjà con-

sultés ou dont ils ont entendu parler. Si vous ne possédez aucun renseignement sur la personne avec qui vous devez faire affaire, vous pouvez vous informer auprès de la corporation professionnelle si cette personne détient un permis pour exercer. La relation qui s'établit entre vous et votre professionnel en est une de confiance: prenez le temps de bien le choisir.

**Dites ce que vous voulez et demandez ce qu'il faut faire**

Lorsque vous avez choisi votre professionnel, apportez les documents qui, à votre avis, peuvent lui être utiles et expliquez-lui franchement votre besoin ou votre problème. Bien informé, il sera en mesure d'évaluer votre situation et d'en déterminer l'importance ou la gravité. Demandez-lui de vous indiquer comment il entend procéder

et combien de temps il lui faudra pour vous fournir le service dont vous avez besoin. S'il devait référer votre cas à un de ses associés ou assistants, demandez-lui de vous prévenir.

**Combien cela coûtera-t-il?**

Le prix! Voilà un autre aspect qui vous vient vite à l'idée lorsque vous avez besoin d'un professionnel. Dès votre première visite, demandez-lui une estimation de ce qu'il peut vous en coûter. Le professionnel est obligé de vous fournir ce renseignement. Puis, quand vient le temps de payer, exigez un compte détaillé. Vous le faites bien quand il s'agit de votre auto.

Si le service dont vous avez besoin risque de s'étendre sur une longue période de temps, vous pouvez demander à votre professionnel de vous préparer, si possible, une évaluation écrite du travail et des frais prévisibles. Évidemment, on ne peut toujours tout prévoir. Pensez, par exemple, au mécanicien à qui vous demandez de vérifier le démarreur de votre auto et qui découvre en cours de travail qu'il faut remplacer le moteur. L'imprévu peut aussi survenir lorsqu'il s'agit

de services professionnels. Demandez à votre professionnel de vous avertir aussitôt, si cela se produisait.

Enfin, informez-vous de la façon dont vous pourrez payer: acceptent-ils les cartes de crédit ou les chèques anti-datés? Si vous le jugez utile, demandez-lui aussi s'il accepte des versements périodiques.

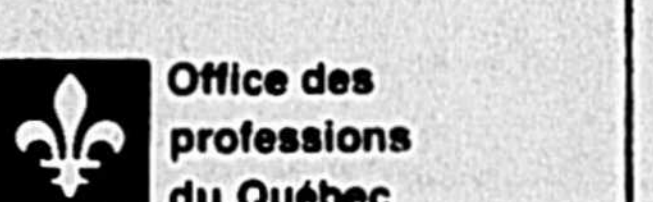
Choisissez bien votre professionnel, préparez une liste des questions que vous pouvez lui poser et discutez franchement avec lui. Les services de votre professionnel seront ainsi mieux adaptés à vos besoins et vous en serez davantage satisfait.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez consulter la corporation professionnelle concernée ou

**L'Office des professions du Québec**

930, Chemin Ste-Foy (7e étage) Québec (418) 643-6912

276, rue St-Jacques ouest (6e étage) Montréal (514) 873-4057



**STOP!**

**PENSEZ-Y**

**Donnez du sang à la CROIX-ROUGE**

**INVESTISSEURS ATTENTION**

Pour vos échéances prochaines, il nous fait plaisir de vous offrir les valeurs suivantes:

**Commission Transport Rive-Sud**

**ÉCHÉANCE 8 - 9 - 10 ANS**

**10%**

AUCUN FRAIS DE COURTAGE SUR VOS PLACEMENTS EN OBLIGATIONS. ....

**Renseignez-vous, appelez Marc Gadu**

774-6273 - 774-4184 - Beloeil 467-7773

1255, Girouard

Appel à frais virés

**MEAD & CIE LTÉE**

**Locateurs et locataires:**

# Préparation en vue d'adopter une politique du logement (4)

par Pierre Bornais

A cause de l'importance de la question du logement au Québec, il est devenu nécessaire de mettre en place des mécanismes qui assureront la plus grande harmonie possible entre les locateurs et les locataires, tout en assurant aussi le respect des droits respectifs de chacun.

Jusqu'à maintenant, c'est surtout grâce à la Régie des loyers que des mesures de conciliation pouvaient être opérées. À chaque année ou de façon régulière, les pouvoirs de la Régie étaient précisés et parfois agrandis pour couvrir davantage le champ des relations entre locataires et locateurs.

Mais tout cela avait un aspect de «jour le jour» qui ne cadrerait pas avec l'importance du sujet.

Afin de donner un caractère nouveau à la conciliation entre locateurs et locataires, la Régie vient de recevoir un caractère de permanence et certaines lacunes ont été comblées pour lui permettre d'opérer et de jouer pleinement son rôle.

D'où la nécessité de mettre sur pied une politique des relations entre locateurs et locataires.

**Les objectifs:**

La politique concernant les relations entre locateurs et locataires doit chercher à promouvoir

une plus grande harmonie dans les relations entre ces deux catégories de citoyens à part entière; tout en assurant le respect, par chacune des parties, des obligations naissant du bail.

Cela veut dire que tous les citoyens doivent être informés des droits et devoirs qui leur incombent en matière de logement et des recours efficaces mis à leur disposition lorsque l'une ou l'autre partie échappe à ses obligations.

Elle doit assurer un équilibre de force entre les parties et ainsi faciliter la conciliation.

La politique proposée doit cependant déborder du cadre des seules relations contractuelles puisqu'elle doit protéger un des droits essentiels, celui du logement.

Il faut informer les citoyens et leur permettre d'avoir accès à des recours simples, efficaces et rapides.

Il a déjà été fait mention que si certains recours existent déjà, ils sont réduits dans les faits à leur plus simple expression parce qu'il est terriblement compliqué de s'en prévaloir et que toute la procédure prend un temps parfois très long.

La loi devra prévoir l'unification de toutes les règles de droit régissant les relations entre locateurs et locataires pour en sortir une seule série de dispositions claires et cohérentes. Elle doit prévoir la création d'un organisme quasi-judiciaire, indépendant de la structure des tribunaux de droit commun, et qui possèdera une juridiction exclusive sur

les questions de bail résidentiel. En un mot, essayer de mettre de l'ordre dans cette matière.

**La loi:**

Avec l'adoption d'une législation unique en matière de relations locataires-locataires, il devient nécessaire de définir plus précisément le champ d'action ou d'application de la loi; quels locaux seront ainsi régis par l'organisme mis sur pied?

Déjà, la Loi 96 qui a été votée en décembre 1977 par l'Assemblée nationale dans le cadre de l'approbation annuelle de la Régie qui devient du même coup permanente, prévoit que le champ d'application de la Régie sera étendu aux chambres

et aux maisons mobiles.

Le principe général qui prévaut est celui voulant que seul le local résidentiel peut être inclus dans le champ d'application d'une loi sur le logement. Les lieux occupés à des fins de villégiature ne constituent que des résidences secondaires, passagères et ne sont pas essentiels pour assurer le droit au logement, par conséquent, ils ne tombent pas sous la loi.

Il a été fait mention des chambres et des terrains de maisons mobiles qui dès à présent tombent sous la juridiction de la régie. Mais il n'a pas été beaucoup question des logements publics.

La question sera traitée la semaine prochaine; alors qu'il sera aussi question des exclusions partielles de locaux résidentiels du champ d'application de la loi. (à suivre)

**PARTIE DE SUCRE**

Pour ceux qui veulent organiser des parties de sucre, vous pouvez réserver à la

**CABANE JEAN PLANTE**

dans une salle agrandie et rénovée à 901, 4<sup>e</sup> rang, Saint-Simon Tel. 798-2334

Dimanche ouvert au public, danse avec orchestre

Bienvenue à tous

Drummondville, sortie 88, Trans-Canadienne

Rang St-Georges

Montréal sortie 85

GRANDE VENTE D'ÉCOULEMENT  
DES PRODUITS EDITH SEREI  
DÉBUTANT MERCREDI LE 15 MARS

Salon Esthétique  
Le Châtelain

1395 rue Girouard  
Saint-Hyacinthe, Qué.

(au Grand Château)

tél. 774-2144

NOUVELLE ÉMISSION:

**VILLE DE GRANBY**Intérêt **10%**

3/4/87-88

Sujet à confirmation

Robert Rousseau

**Mantha**  
Fondéeur en 1930

3725 boul. Laurier

Dauville

tél: 773-1520

Bur: 1-845-8201

**Les préalables:**

Il ne suffit pas de garantir l'occupation d'un logis salubre et à un coût juste et raisonnable.



POUR UNE  
VOITURE D'OCCASION  
LES ANNONCES CLASSÉES  
773-6028

Tél.: 514-773-3361

**MICHEL A. CÔTÉ, C.G.A.**  
comptable général licencié

2006 Boul. Laframboise,  
Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 4X2

**Erablière du Côteau**

Rang Salvail, La Présentation

salle de réceptions, noces,  
shows, banquets, etc.

Pour réservations de groupes  
des parties de sucre  
quelques dates sont encore disponibles.

tél. 796-5029  
796-3622 - 796-2489

**CONFIER LA  
PRÉPARATION DE  
VOS DÉCLARATIONS  
D'IMPÔT À  
H & R BLOCK  
LES SPÉCIALISTES  
DE L'IMPÔT.**

L'an dernier au Canada, près de 750.000 personnes ont confiées la préparation de leur déclaration d'impôt aux spécialistes de H & R Block. Pas étonnant, puisque chez H & R Block, chaque client est accueilli avec courtoisie, chaque déclaration est préparée avec attention, puis vérifiée à deux reprises.

Alors cette année, choisissez les spécialistes de l'impôt... Rendez-vous chez H & R Block.

**H&R BLOCK**  
POUR VOTRE IMPÔT

**HEURES D'OUVERTURE:**

Sur semaine: 9hrs am à 9hrs pm  
et samedi de 9hrs am à 5hrs pm

**VENEZ SANS RENDEZ-VOUS**

NOUVELLE ADRESSE:

**2605 DESSAULLES St-Hyacinthe**  
(près du Boulevard Choquette)

Pour information: 773-4711

# Le Comité d'École St-Thomas

*avec la collaboration de*

## LA LIBRAIRIE RICHER 1977 LTÉE

### ORGANISE UNE



# EXPOSITION DU LIVRE JEUNESSE

3200 livres

37 maisons d'Édition

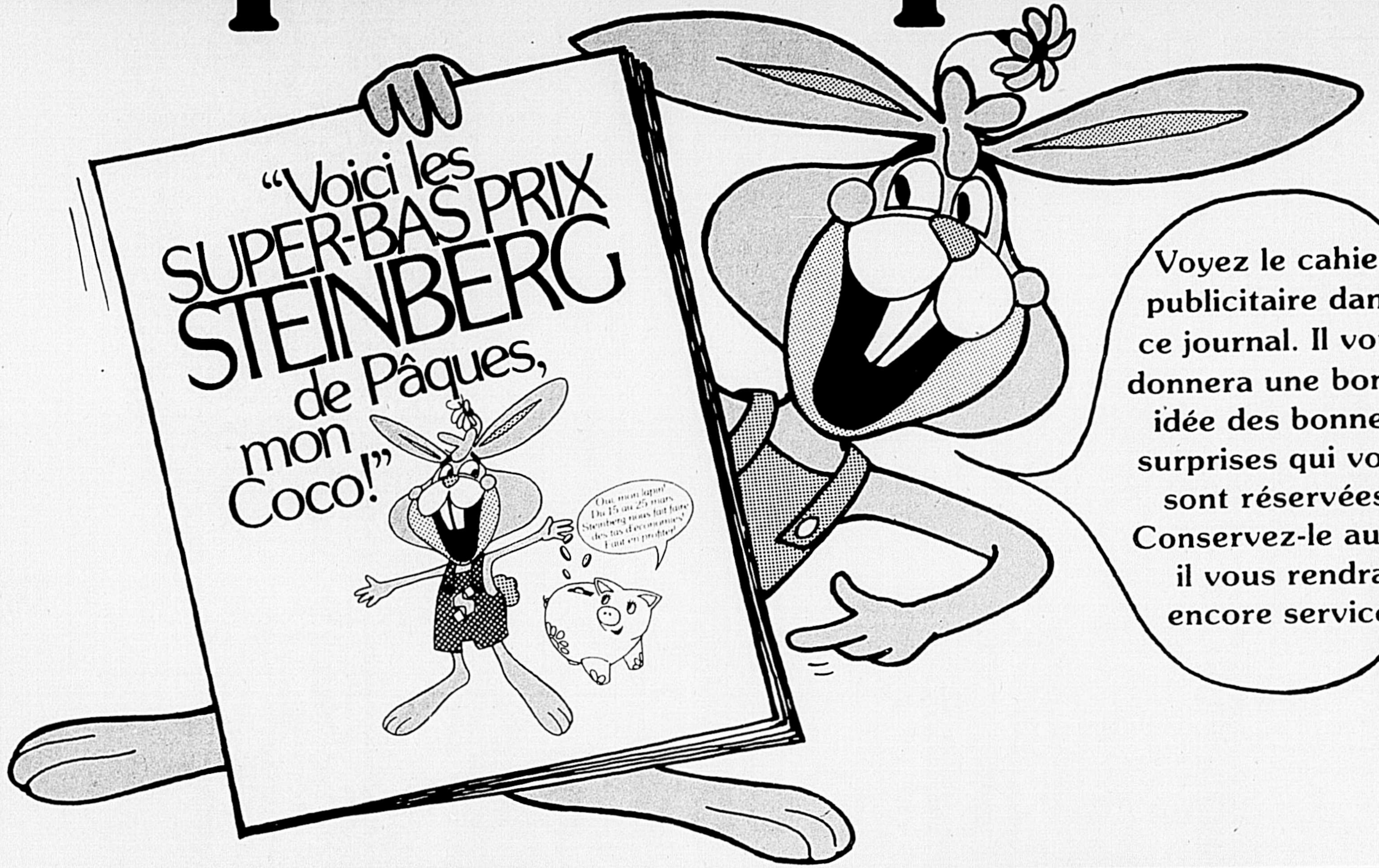
**16-17 mars: 9 heures à 22 heures.**

**18 mars: 9 heures à 16 heures.**

à **ÉCOLE LAFONTAINE**  
**350 STE-MARIE ST-HYACINTHE**

**ACHATS: COMPTANT, CHARGEX, MASTER CHARGE.**

# Super-bas prix de



Voyez le cahier publicitaire dans ce journal. Il vous donnera une bonne idée des bonnes surprises qui vous sont réservées! Conservez-le aussi, il vous rendra encore service!

**TOMATES DU MEXIQUE**  
GROSSEUR 6X6 ET 6X7  
LA LB

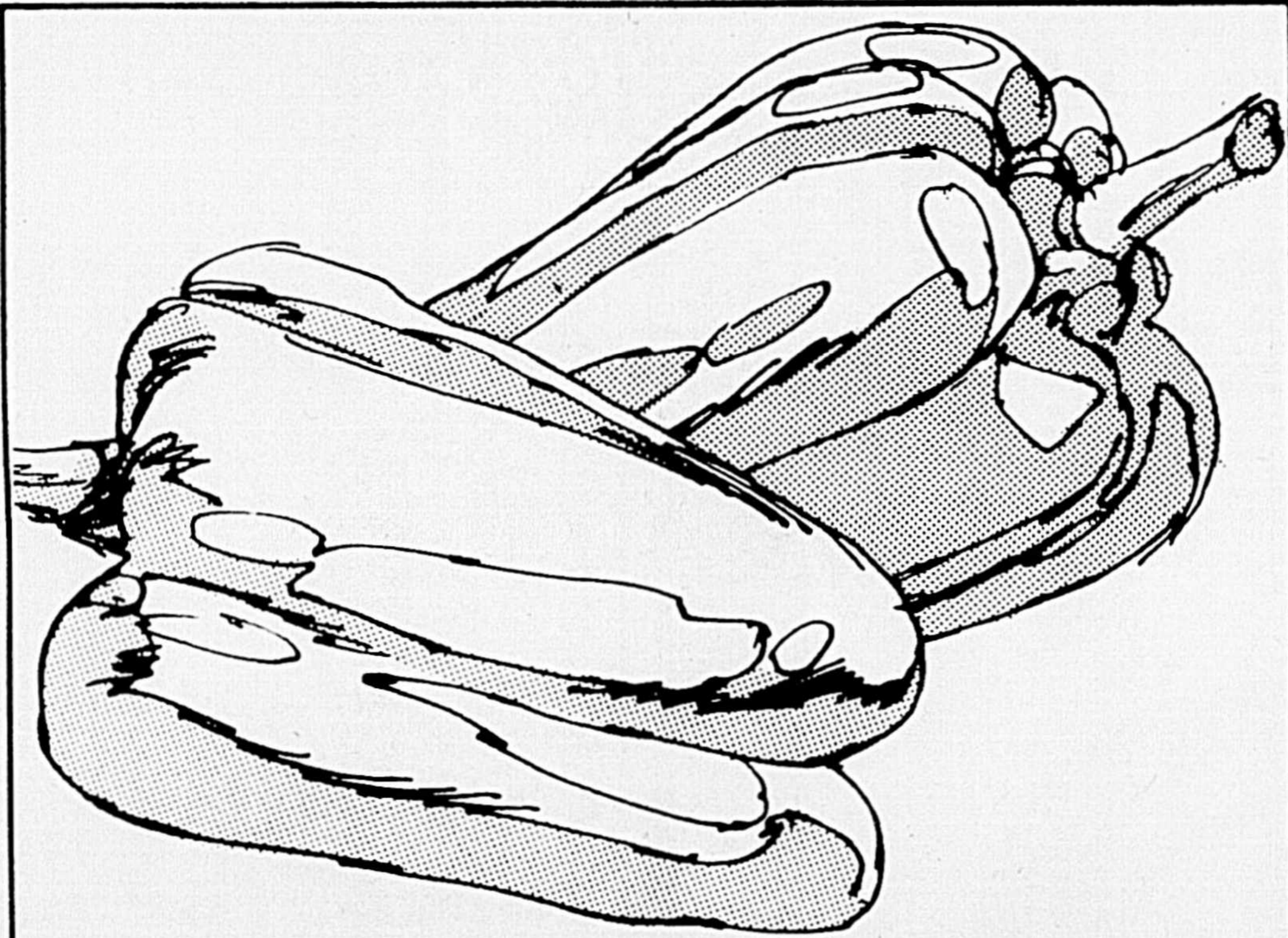
**39¢**

**ORANGES DE FLORIDE**  
GROSSEUR 80  
LA DOUZ.

**\$1.59**

**POMMES DE TERRE**  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
CANADA NO 1  
SAC À FENÊTRE DE 20 LB

**85¢**



**POIVRONS VERTS**  
DU MEXIQUE  
GROSSEUR GROS  
LA LB

**49¢**



**BISCUITS PEEK FREANS**  
DIGESTIFS, ANNEAUX  
AUX BRISURES  
OU ASSORTIS MAISON  
SAC DE 14 OZ

**79¢**

**RUTABAGAS DU QUÉBEC**  
CANADA NO 1  
LA LB

**10¢**

**BRUYÈRE CENDRÉE**  
POT DE 4 1/2" PIÈCE

**\$2.99**

**EAU DE JAVEL LA PARISIENNE**  
CONCENTRÉE  
BOUT. DE 128 OZ LIQ.

**76¢**

**MAÏS À GRAINS ENTIERS**  
ORCHARD KING  
CANADA DE FANTAISIE

BTE DE 12 OZ LIQ.

**29¢**

**POMMES DE TERRE FRITES**  
SURGELÉES, STEINBERG  
AU CHOIX, DE FANTAISIE

SAC DE 2 LB

**49¢**

**PÊCHES STEINBERG**  
EN DEMIES OU EN TRANCHES  
DE FANTAISIE

BTE DE 28 OZ LIQ.

**55¢**

**CHEEZ WHIZ DE KRAFT**  
POT DE 2 LB

**\$2.65**

**POIS SECS AVION**  
POUR LA SOUPL JAUNES, ENTIERS  
POT DE 1 LB

**45¢**

**NOIX MÉLANGÉES PLANTERS**  
BTE DE 6.2 ON.

**\$1.19**

**DÉTERSIF EN POUDRE ARCTIC POWER**  
BTE DE 6 LITRES

**\$2.39**

**CHAUSSENS AUX POMMES PILLSBURY**  
POT DE 13.5 OZ

**92¢**

**MÉLANGE POUR CHOCOLAT CHAUD BORDENS**  
POT DE 10 ENV. DE 1 OZ

**\$1.34**

**TOMATES AYLMER**  
DE CHOIX  
BTE DE 28 OZ LIQ.

**63¢**

**NETTOYANT LIQUIDE MR. NET**  
BOUT. DE 32 OZ LIQ.

**\$1.13**

**FARINE FIVE ROSES**  
SAC DE 5 LB

**98¢**

**SAUCE À PIZZA GATTUSO**  
BTE DE 7 1/2 OZ

**33¢**

**ANANAS DÔLE**  
DANS SON JUS NATUREL  
BTE DE 19 OZ LIQ.

**57¢**

**SHAMPOING À TAPIS BISSELL**  
AÉROSOL  
BOUT DE 24 OZ LIQ.

**\$2.05**

**EAU MINÉRALE MONTCLAIR**  
BOUT. DE 30 OZ

**47¢**

**THON PÂLE SOLIDE BYE THE SEA**  
BTE DE 7 OZ LIQ.

**99¢**

**GARNITURE À TARTES SMITH**  
AUX CERISES  
BTE DE 19 OZ LIQ.

**\$1.11**

**PAPIERS-MOUCHOIRS KLEENEX**  
2 ÉPAISSEURS  
AU CHOIX  
BTE DE 200

**57¢**

**FROMAGE DE GRUYÈRE A LA CARTE STEINBERG**  
POT DE 8 OZ

**95¢**

**GRUAU QUAKER PRÊT À SERVIR**  
POT DE 9 OZ

**62¢**

**JUS DE POMME F.B.I.**  
BOUT. DE 48 OZ LIQ.

**79¢**

**ESSUIE-TOUT VIVA, AU CHOIX**  
POT DE 2 ROUL.

**99¢**

# Pâques chez Steinberg!




**CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ**  
BOCAL DE 10 OZ

**\$4.99**



**LONGES DE PORC FRAIS**  
BOUT DU FILET  
ENVIRON 3 LB  
LA LB

**\$1.07**

**LONGES DE PORC FRAIS**  
BOUT DES CÔTES  
ENV. 3 LB  
LA LB

**97¢**

**LONGES DE PORC FRAIS**  
COUPE DU CENTRE  
CÔTELETTES  
LA LB

**\$1.77**

**JUS D'ORANGE**  
NON-SUCRÉ  
ORCHARD KING  
SURGELÉ, DE LA FLORIDE  
BTE DE 12½ OZ LIQ.

**69¢**

**PÂTES ALIMENTAIRES**  
CATELLI, AU CHOIX  
BTE DE 2 LB

**64¢**

**NOURRITURE POUR CHATS**  
PAMPER, AU CHOIX  
BTE DE 6½ OZ

**19¢**

**POITRINE DE BOEUF MARINÉE**  
COORSH  
EMPAQUETÉE SOUS VIDE  
LA LB

**\$1.39**

**JEUNES DINDES**  
DE MOINS DE 10 LB  
SURGELÉES, CANADA  
CATÉGORIE "A"  
LA LB

**75¢**

**PEPSI-COLA**  
BOUT. CONSIGNÉE  
DE 750 ml

**27¢**

**PAPIER HYGIÉNIQUE**  
ROYALE  
COULEURS AU CHOIX  
PQT DE 4 ROUL.

**99¢**

**BEIGNES AU SUCRE**  
STEINBERG  
PQT DE 12

**39¢**

**FILET DE SOLE**  
SURGELÉ, NICKERSON  
PQT DE 28 OZ  
(ACHAT BONI)

**\$3.39**

**JAMBON SUGAR PLUM**  
DE SWIFT, DÉOSSÉ  
PRÊT À MANGER  
EN DEMI OU EN QUART  
LA LB

**\$2.29**

**PRODUITS SURGELÉS**

**GÂTEAUX À ÉTAGES**  
PEPPERIDGE FARM  
SURGELÉS, AU CHOIX  
PQT DE 13 OZ

**99¢**

**BEAUTÉ & HYGIÈNE**

**COTON -TIGES** \$1.79  
Q-TIPS  
PQT DE 400

**PÂTE DENTIFRICE** 98¢  
PROOF  
TUBE DE 100 ml

**SHAMPOOING HERBAL ESSENCE** \$1.89  
DE CLAIROL  
BOUT. DE 350 ml

**FIXATIF FINAL NET** \$1.99  
SANS AÉROSOL  
BTE DE 8 OZ LIQ.

**SHAMPOOING COLORANT MISS CLAIROL** \$2.37  
PIÈCE

**COLORANT CAPILLAIRE NICE & EASY** \$2.55  
PIÈCE

**TAMPONS TAMPAX** \$2.09  
BTE DE 40

**BOULANGERIE**

TOUS NOS PRODUITS DE BOULANGERIE SONT FAITS DE PUR GRAS VÉGÉTAL

**ROULÉ AU CHOCOLAT** 59¢  
STEINBERG  
POT DE 10 OZ

**BISCUITS AUX RAISINS** 59¢  
POUR LE THÉ  
STEINBERG  
POT DE 8

**BRIOCHEs AUX FRAMBOISES** 59¢  
SUCRÉES, STEINBERG  
POT DE 8

**BRIOCHEs DU CARÈME** 79¢  
STEINBERG  
POT DE 8

**TARTES STEINBERG** 79¢  
ANANAS OU PÊCHE  
8" - 20 OZ

**GÂTEAU AUX DATTES** 59¢  
STEINBERG  
14 OZ

**NON ALIMENTAIRES**

**COUTEAUX FRENCH**  
MODÈLES VARIÉS

DE \$1.59 A \$3.29  
PIÈCE

**BAS-CULOTTES STEINBERG**  
15% DE RABAIS POUR  
TOUS LES MODÈLES

**BACON MAPLE LEAF**  
EN TRANCHES  
SANS COUENNE  
PQT DE 1 LB

**\$1.59**

**PIZZA TOUTE GARNIE** \$2.65  
GUSTO, SURGELÉE  
POT DE 24" OZ

**FRAISES SURGELÉES** \$1.29  
FROZO  
POT DE 20 OZ

**SACS À ORDURES** 79¢  
STEINBERG  
26X36  
POT DE 10

**PELLE À POUSSIÈRE** \$1.29  
PIÈCE

Les prix indiqués dans ces pages sont valables, jusqu'à la fermeture des magasins mardi prochain 18 hres. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de ventes aux marchands. Si un article en réclame cette semaine venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

**Oui, Steinberg est de votre côté.**  
Plus d'un million de Québécoises économisent chaque semaine chez Steinberg.



**Le dressage des chiens d'attelage:**

# Un art à redécouvrir

par Gilles Saint-Amour

Pierre Lemay, de Saint-Théodore d'Acton, et Claude Fluette, de Drummondville, ont vécu cet hiver une aventure peu commune. Le matin du Jour de l'An, ils empaquetèrent leurs provisions sur deux traîneaux, attelaient leurs douze chiens et entreprenaient un voyage qui, selon le projet initial devait leur faire exécuter un périple de 1500 milles, puisqu'ils devaient contourner la Gaspésie et revenir à leur point de départ en passant par la Côte-Nord.

Mais les choses, parfois, prennent une tournure imprévisible. C'est ainsi que pour avoir voulu vaincre le «terrible» hiver québécois nos deux voyageurs ont dû écourter leur voyage. L'un d'eux, Claude Fluette, abandonna, pour des raisons de santé, à Trois-Pistoles. Pierre Lemay décida de continuer seul mais dut se rendre à l'évidence: il n'y avait pas assez de neige en Gaspésie pour voyager en traîneau! Pour Pierre Lemay, toute l'aventure avait une signification qui dépassait l'exploit gratuit.

Après 600 milles, c'est-à-dire à Matapédia, il décida d'interrompre le voyage. Continuer, s'obstiner, cela aurait signifié qu'il aurait littéralement crevé ses chiens qui s'étaient usés les pattes sur des centaines de milles de terre gelée, à tirer un traîneau dont les lisses s'usaient à vue d'œil.

Deux paires de lisses, des barres de fer plat d'un bon quart de pouce, avaient été complètement abrasées par la terre et le gravier des routes, alors qu'en conditions normales les lisses durent habituellement plusieurs années.

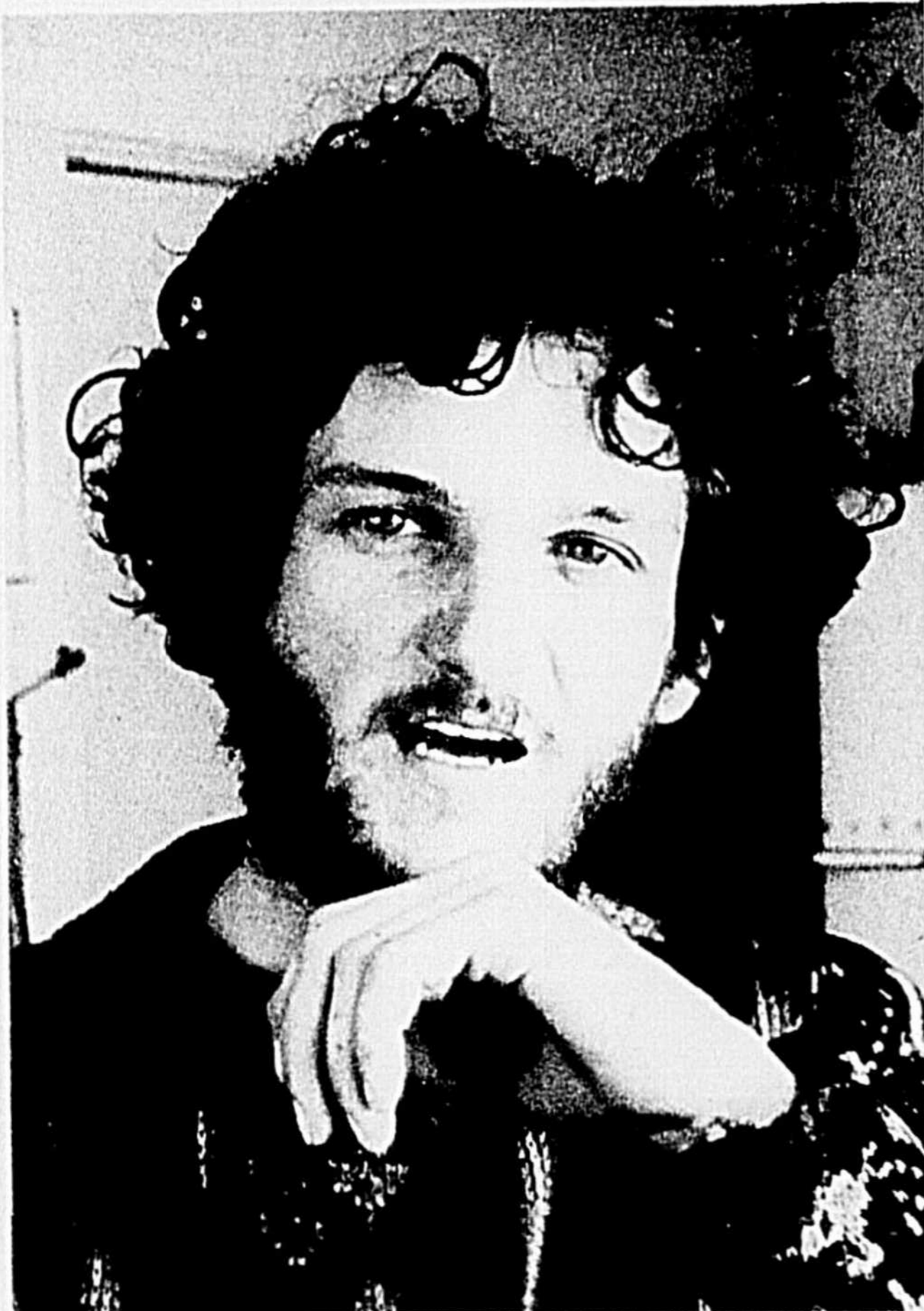
Dans une large mesure, cependant, le but du voyage était atteint. Pierre Lemay, qui élève et dresse

des chiens d'attelage, voulait en fait pousser ses recherches sur différentes

On ne peut certes résumer en quelques lignes tout ce que ce

Déjà qu'il faut s'attendre à toutes les intempéries lorsqu'on tente une telle expérience. Bien sûr, Pierre Lemay et son compagnon campaient tous les soirs. Ils dormaient sous la tente, entourés de leurs chiens. Ils ont connu le froid, le vent, la poudrière et même la pluie: à Saint-Jean-Port-Joli ils se sont réveillés dans l'eau, ce qui compliqua singulièrement l'existence en cours d'aventure. Mais ce fut une excellente occasion d'examiner de près le comportement des chiens par beau temps, comme dans les plus violentes poudrières. Même qu'une fois ils durent s'arrêter, l'équipage étant dans l'impossibilité d'avancer dans le vent qui les frappait de face, avec la neige qui les aveuglait.

Pierre Lemay en a long à dire sur les chiens d'attelage, tellement long qu'il a publié un livre: «Le traîneau à chiens d'hier à aujourd'hui» aux Éditions de l'Aurore. Natif de Sainte-



De retour chez lui, Pierre Lemay repense à son voyage. Pas de regrets, bien sûr, mais une mine d'or en terme de renseignements qui lui permettront de pousser plus loin encore ses techniques de dressage.

rares, en les étudiant en plein travail, en les observant de près, en vivant littéralement avec eux. Les 600 milles parcourus lui auront été fort utiles en ce sens.

Partis de Saint-Théodore, ils ont emprunté d'abord la voie ferrée, et, par bouts, les pistes de motoneiges, pour ensuite cheminer sur la glace du fleuve qu'ils ont rejoint vis-à-vis Trois-Rivières. Près de Rivière-du-Loup, ils reprirent la terre ferme et Pierre Lemay, tout seul, devait s'engager dans la vallée de la Matapédia pour s'arrêter à la localité du même nom, le 27 janvier.

voyage a pu signifier pour Pierre Lemay, tous les efforts consentis, les difficultés rencontrées. Même s'il avait préparé son aventure pendant 2 mois, il n'avait pas pu tout prévoir, surtout pas qu'il devait courir pendant des milles et des milles derrière un traîneau que les chiens n'auraient pu tirer seuls sur la terre gelée. Au départ, le traîneau pesait, avec le chargement et le conducteur, environ 400 livres. Sur la neige, les six chiens le traînent aisément. Mais lorsqu'ils ont les pattes usées par la terre et le gravier, brûlé par le calcium des villes, c'est une autre histoire.



Croix de Lotbinière, il a vécu dans un milieu où les attelages de chiens font partie des moeurs. Il est

maintenant installé à Saint-Théodore d'Acton où il tient un chenil, dresse des chiens, fabrique et vend tout l'équipement nécessaire: traîneaux, harnais, sacoches, etc. Selon lui, il faut environ 3 ans pour monter un attelage convenable. Il faut d'abord dresser le chien de tête à obéir à la voix, puis monter un attelage homogène, c'est-à-dire de chiens ayant une morphologie semblable. Et l'on peut choisir de dresser des bâtards, ou des chiens de race qui ne sont pas nécessairement meilleurs que les «sang-mêlés». Quant au traîneau, il coûte entre 150 et 300 dollars, et environ une dizaine de dollars pour le harnais.

Certes, il y aurait énormément à dire sur le dressage de ces chiens, mais cela dépasserait le cadre du présent article. De toute manière, l'information est maintenant disponible sous forme de livre et les vrais mordus peuvent toujours consulter M. Lemay.

L'on parle volontiers de retour aux sources, de nostalgie d'une époque révolue, lorsqu'on évoque l'image d'un bel attelage de chiens au galop feutré, filant sur une piste enneigée. Peu importent les raisons, ce sport semble attirer de plus en plus d'adeptes et bien qu'il ne soit pas prévisible de le voir remplacer la motoneige un jour il demeure tout de même un des moyens que les gens d'ici se donnent pour jouir de leur hiver, pour le dominer en quelque sorte. C'est, de toute évidence, un sujet sur lequel il conviendra de revenir. Qui sait, un jour, verra-t-on peut-être ce mode de transport en supplanter d'autres moins bien adaptés à notre climat...

PIERRE LEMAY

## Le Traîneau à chiens d'hier à aujourd'hui



# Quelques pages de notre histoire...

## O. Chalifoux & Fils Ltée

Une des plus anciennes et des plus importantes industries du Québec fut fondée à Saint-Hyacinthe en 1848, par Monsieur Olivier Chalifoux, sous le nom de O. Chalifoux & Fils Ltée, manufacturiers de machines à battre, machines pour presser le foin, scies à bois et engins à gazoline. Cette industrie était située sur la rue des Cascades, en arrière du bureau de poste. Après des débuts modestes, l'entreprise prit de l'ampleur et environ 450 machines sortaient de l'usine annuellement.

Le 5 septembre 1882, les ateliers de ces entrepreneurs industriels furent complètement détruits par un incendie. Fâcheusement et comme en 1880, l'aqueduc et la pompe à incendie ne fonctionnèrent qu'après un long retard. Cette fois, la faute retomba sur les pompiers, qui, paraît-il, à l'heure de l'alarme, pique-niquaient sous les pins du champ de course.

La Compagnie dut alors transporter ses ateliers sur la rue de La Bruère où elle occupait un espace de 31,000 pieds carrés. En 1883, un personnel de 75 hommes recevait annuellement \$27,000 de salaires, ce qui fait une moyenne de \$360 par année, (salaire loin de la réalité actuelle). Au cours de la même année, au delà de \$110,000 de produits furent expédiés dans toutes les parties du Canada.

Le fondateur de cette entreprise, Monsieur Olivier Chalifoux mourut en 1904 et son fils Hubert Tréflé dirigea l'exploitation sous le nom de O. Chalifoux & Fils Ltée. D'année en année, l'entreprise prit de l'essor, beaucoup de cultivateurs des années 1916 et antérieures se rappelleront les presses à foin actionnées par les chevaux, connues dans le temps sous le nom de "Horse Power", ainsi que tous les autres instruments agricoles de l'époque. Vers les années 1910, l'entreprise Chalifoux se fusionnait à Volcano et quelques années plus tard, Monsieur Wilfrid Girouard achetait les intérêts de Monsieur Chalifoux pour continuer sous le nom de O. Chalifoux & Fils. En 1925, cette dernière achetait la maison F.X. Bertrand et transportait l'usine sur la rue Ste-Anne. Les nouveaux acquéreurs ont eu l'heureuse idée de s'abriter sous le nom de O. Chalifoux & Fils, quoique ne renfermant aucun membre de cette famille, afin de profiter de l'excellente réputation du plus vieil industriel de St-Hyacinthe. Aujourd'hui, cette industrie opère sous le nom de Volcano Ltée.

Les ateliers désertés de la rue La Bruère furent acquis par les religieuses de St-Joseph. Grâce à un passage souterrain, elles les utilisent comme une dépendance de leur grande maison.

Monsieur Tréflé Chalifoux mourut en 1918, à l'âge de 65 ans. Il a laissé le souvenir d'un gentilhomme et au point de vue religieux il pratiquait ses devoirs avec cette franche liberté qui en impose. Il avait été échevin



de 1889 à 1892, président de la Cie de Gas et d'Électricité, à cette époque-là amalgamée avec la Southern Canada Power dont il était l'un des directeurs. Il était président de la Provinciale-Vie et fit aussi partie du comité exécutif de l'Association des Manufacturiers du Canada et de la Chambre de Commerce de Montréal. En 1889, il fut chargé avec l'exécuteur de la succession de F.X. Beaudry, de l'organisation, à Montréal, de l'École industrielle et, l'année suivante, de celle de Joliette. Puis il se consacra à son établissement la Maison O. Chalifoux & Fils Ltée.

Comme survivants à cette famille bien connue de St-Hyacinthe, quatre petits-enfants: Madame Marcel Dorais (Andrée Goyeau), Monsieur Jean Goyeau, enfants de Juliette Chalifoux, Madame Marcel Lebeau (Lucille Beaudet) fille de Eva Chalifoux et Hubert Chalifoux, fils de Lionel.

Hélène Sylvestre  
De la Société d'Histoire  
Régionale de Saint-Hyacinthe

Réf.: Mgr Choquette, La Presse (1918)



# Les gars du Patro (1905-1968)

(rencontre amicale des 27 et 28 mai 1978)

Ceux qui ont fréquenté le Patro se souviendront des fameuses rencontres de hockey qu'ils disputaient au cours des hivers d'antan, alors que très souvent, pour se mettre en haleine et pour réchauffer leurs muscles ils devaient déneiger les patinoires extérieures, avant de se lancer dans le feu de l'action. Par des températures sibériennes, ils devaient sortir les boyaux d'arrosage, et se relayer, afin de pouvoir faire une belle glace pour une partie devant se disputer.

Les gars se souviendront des montées à l'emporte-pièce, faites par Ti-Ken Beaugard ou Jean-Louis Beaudoin ou encore Ti-Jacques Desautels. Ils se rappelleront sûrement des lancers décevants et très précis de certains joueurs comme Bernard Desnoyers - Raoul Bibeau ou bien le Frère Darveau. Il est certain que tous ces souvenirs se reportent aux exploits défensifs des bousculeurs par excellence, Pierre Lamothe, toujours les coudes en l'air à la Gordie Howe, Pop Duval, Armand Dubé et son frère Robert, tous des gars qui pouvaient écrabouiller les autres joueurs dans le temps de le dire.

Ils ont connu aussi des manières de bâton de très grande classe, Claude Guertin et Gaby Saint-Roch entre autres; ces gars-là, avançaient à la vitesse de la tortue ou les croyait toujours arrêtés, mais ils avaient continuellement la rondelle collée à leur bâton. Chez les gardiens de buts, on doit se souvenir très bien de gars comme Rolland Comtois, Germain Saint-Roch et Jean-Marc (Chinois) Leduc. Aucun d'eux n'a évolué dans des circuits supérieurs, mais ils étaient à la hauteur, dans notre catégorie de joueurs. Parmi ceux qui fréquentaient le Patro durant ces hivers d'autrefois, certains ont été témoins, d'engueulades, de bousculades, d'accrochages entre adversaires, mais ils ont remarqué qu'aussitôt la partie terminée, ou dans les jours suivants, les mots et les marques étaient oubliés. Dans ces souvenirs, plusieurs n'auront sûrement pas oublié les

rencontres entre Pierre Lamothe et le Frère Vallières, alors que Ti-Pierre s'amusait à brasser le petit Frère, à le faire trébucher et aussi à le faire passer par-dessus la bande. Le petit Frère, parfois, dans un moment de sainte colère, se tournait du côté de Pierrot et il lui disait dans un parfait québécois "Mon M... cochon"; tous s'amusait beaucoup de ces choses. Quand Pop Duval et Armand Dubé se trouvaient sur le même groupe de défenseurs c'était pas trop drôle de s'aventurer dans leurs parages parce que ces deux gars-là quand ils vous piquaient c'était pas drôle. On pouvait se réveiller dans les bras de Morphee ou encore dans le banc de neige en dehors

de la patinoire. Qui ne se souvient des exploits de gardiens de Germain Saint-Roch qui savait si bien tirer son épingle du jeu, quand les joueurs adversaires s'aventuraient dans son territoire. Il était très difficile de le déjouer et c'était encore plus compliqué de le prendre en défaut sur un lancer à bout portant. Jean-Marc Leduc, quant à lui, était très agile, (même s'il ne patinaient pas) et il était d'un courage à toute épreuve. Plusieurs fois, il a gardé les buts, sans avoir revêtu son équipement, et à la suite de ces parties il arborait des bleus un peu partout sur le corps.

Les anciens du Patro qui viendront à la soirée dansante du 27 mai ou encore au banquet le 28

mai, pourront sûrement se remémorer beaucoup d'autres souvenirs, de ces moments inoubliables vécus dans les murs de ce beau Patro.

Pour être de la partie, veuillez s'il-vous-plait remplir le coupon-réponse. Il ne faut, surtout ne pas oublier de remplir ce coupon, car lorsque les billets seront imprimés, il sera impossible de rejoindre tous les anciens et de leur remettre à ce moment les billets désirés. Il est possible de faire un chèque au nom de "Les anciens du Patro" afin de réserver les billets.

Les billets pour la soirée du samedi 27 mai sont de \$2.50 par personne et pour le banquet du dimanche 28 mai, de \$7.50 par personne.

## CONVOCAATION

Les dirigeants de la  
**CAISSE POPULAIRE DE DOUVILLE**  
vous prient de leur faire  
l'honneur d'assister à  
la dix-septième assemblée annuelle  
qui se tiendra:

**Au Gymnase de l'École de Douville**

Entrée: rue Jolliet, à Saint-Hyacinthe

Prix de présence et goûter

**Lundi, le 27 mars 1978,**  
à 20 heures (8.00 p.m.)

Dirigeants sortant de charge mais rééligibles:

**CONSEIL D'ADMINISTRATION:**

M. ANDRÉ FONTAINE  
M. PAUL SAUVÉ

**COMMISSION DE CRÉDIT**

M. ANTOINE DUGUAY

**CONSEIL DE SURVEILLANCE**

M. ROBERT HARRISON

TOUT NOUVEAU, LE VOICI!

## LE SURPRENANT NIKON EL2

LE SEUL AUTOMATIQUE  
DOTÉ DE LA QUALITÉ NIKON



**Le nouveau Nikon EL2**  
AVEC LE PLUS RÉCENT OBJECTIF  
NIKKOR A1, 50 mm. F2

**PRIX SPÉCIAL  
AU COMPTOIR**  
DISPONIBLE JUSQU'AU  
31 MARS 78

Pourquoi préfère-t-on le nouveau EL2 parmi tous les réflex automatiques? Pour presque toutes ses caractéristiques, depuis son posemètre à photodiode au silicium, précis et aux réactions rapides, jusqu'à son obturateur tout métal à la précision électronique. Profitez de la précision de l'exposition automatique avec plus de 55 objectifs Nikkor à enduit antireflets et presque tous les accessoires. Avec l'entraînement moteur Nikon, prenez jusqu'à 2 photos à la seconde. Le Nikon EL2, vous fera prendre plus vite et plus sûrement de plus belles photos que jamais. Venez le voir sans tarder. Entraînement moteur en option:

# LANCTÔT-Photo

CENTRE DE LA CAMÉRA

1384 des Cascades

514-774-6484

Saint-Hyacinthe



Société Canadienne du Cancer

**PEUGEOT 504 SL Diesel**



Économique: c'est une Diesel  
Confortable: c'est une Peugeot  
Logique: elle est abordable

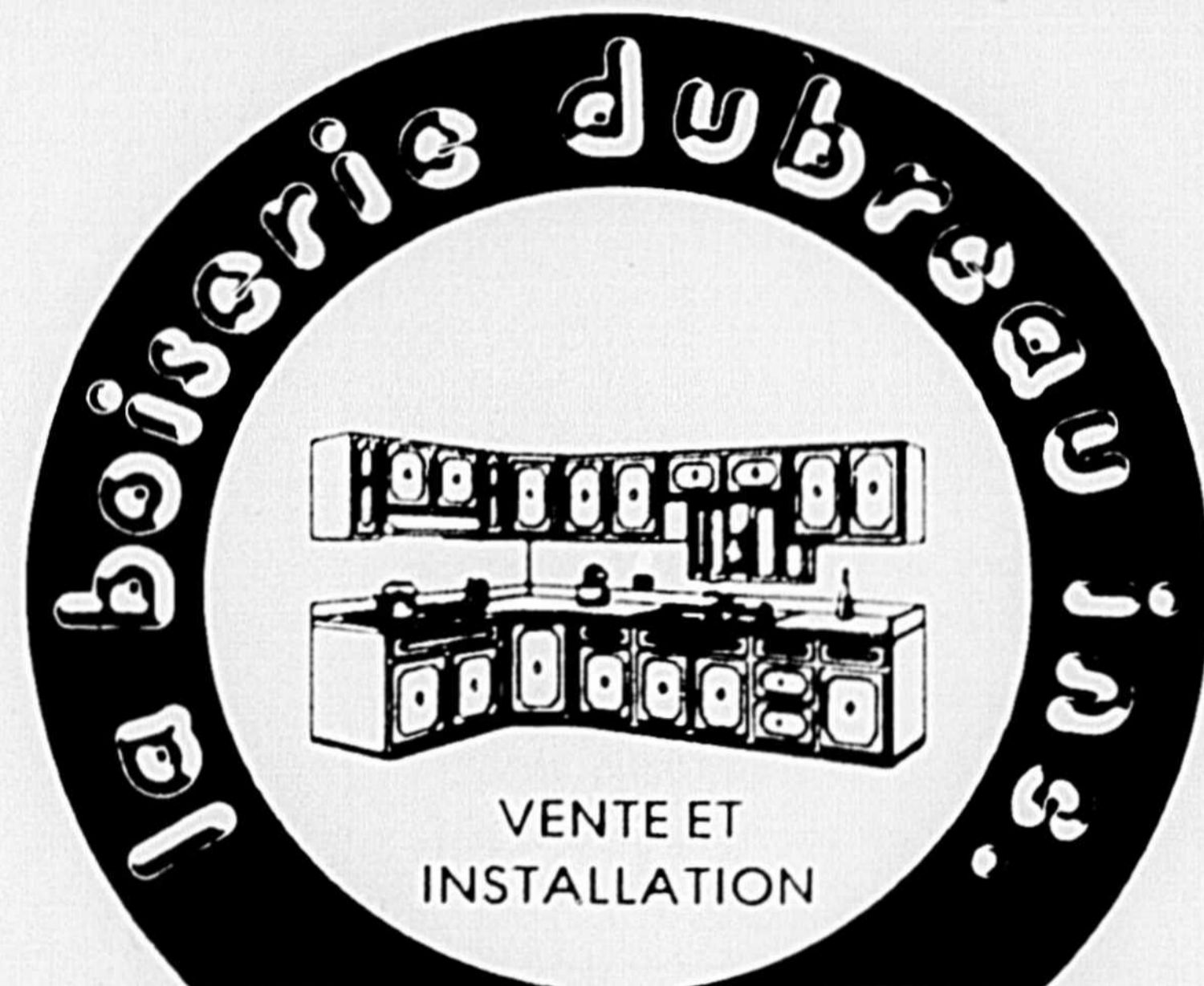
**TOUT EST STANDARD**

Elle se vend \$5,000, de moins que sa plus proche concurrente la Mercedes Benz 240 D.

Disponible: Station wagon diesel  
La seule du genre en Amérique

Jean  
Kathe

4285 Boulevard Laurier, Douville  
St-Hyacinthe  
Téléphone 774-1345 Belœil 467-1777



**ARMOIRES DE CUISINE**

style colonial, moderne, contemporain ou autres

**Tél.: 796-5718 ou 796-2261**

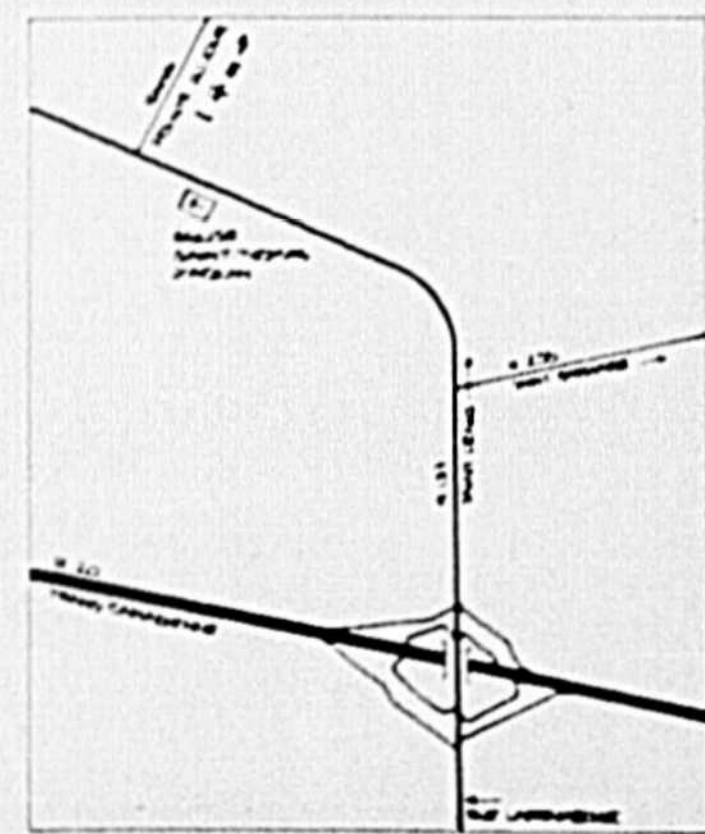
"POINTE DU JOUR"

**SAINT-THOMAS D'AQUIN**

COMMUNIQUEZ AVEC  
NOUS, UN REPRESENTANT  
VOUS FERA VISITER  
NOTRE

**SALLE DE MONTRE.**

PLANIFICATION ET  
ESTIMATION SANS FRAIS





Au Café Casimir, le 18 mars

# Quand les notes se mettent à dépasser les lignes...

C'est à une expérience peu commune que le public maskoutain est invité le samedi 18 mars. Ce n'est pas à tous les soirs, en effet, que l'on a l'occasion d'assister à un concert au cours duquel des compositeurs viennent eux-mêmes présenter le fruit de leurs recherches, de leurs sentiments et de leur créativité musicale. Le café Casimir présentera, en ce soir privilégié, le concert de musique actuelle.

peut en dire long sur l'originalité des oeuvres qui seront interprétées. En voici un aperçu.

## PROGRAMME DE LA SOIRÉE

1- MOLL, opéra-lilliput pour six roches molles (1976) (version réduite), de Marcelle Deschênes.

Il s'agit d'un extrait de dix-sept pages d'une pièce originale de soixante pages conçue pour:

- a) mimes ou danseurs;
- b) vent, souffle, bruit blanc;
- c) instruments acoustiques;
- d) instruments électroniques;
- e) bande magnétique;
- f) groupe d'enfants.

Le tout a déjà été enregistré sur bande magnétique.

2- AMBIGUITÉS I, pour bande magnétique et piano, de Gilles Fresnais.

Pièce composée dans l'esprit du concerto, demandant au pianiste de considérer les haut-

parleurs comme l'orchestre.

3- BERCEUSE INTERDITE, pour bande magnétique et diapositives.

Il s'agit d'une oeuvre concertée témoignant de la fusion entre la photographie et la musique électroacoustique, sur un même thème: l'interdit. La plupart des sons proviennent d'une prise de son hors studio.

4- MICRO-VOIX, pour un récitant, un soliste danseur, diapositives et bandes magnétiques sur laquelle huit voix sont enregistrées, de Gisèle Ricard.

Cette pièce présentée en première à Québec le 16 juin 1977 se veut une représentation caricaturale de la figure et du corps humain.

Ce voyage vous sera accessible le samedi 18 mars, au café Casimir du Centre Culturel. Comme d'habitude, le café ouvrira ses portes à 20 heures, question de vous laisser prendre votre dessert au comptoir d'aliments naturels. Le concert de musique actuelle débutera à 21 heures.

Au plaisir de vous revoir au café...

## Carême 1978

Télé-câble, canal 4, présentera le jeudi 16 mars et le mardi 21 mars, la dernière émission de la série "Je crois en Jésus-Christ". À cette occasion, l'animateur, André Nolin, recevra des jeunes de 5ième année de l'école Sainte-Eugénie. Mme Lise Giguère-Saint-Martin, professeur de catéchèse, accompagnera ses élèves et répondra aux questions de l'animateur.

Christ à l'aide de leurs dessins. Mme Saint-Martin apportera un témoignage personnel de foi et d'engagement en tant que professeur de catéchèse.

Cette série d'émissions a été réalisée au Séminaire de Saint-Hyacinthe par Jean Corbeil, responsable du service de l'audio-visuel. André Nolin a animé cinq émissions. Il faut aussi ajouter la participation de quelques étudiants: Jimmy Lewis, François Bourdon, Jean Hébert et Guy Cournoyer.



Apparaissent sur la photo André Nolin, Mme Lise Giguère, Saint-Martin et quatre élèves de 5ième année de l'école Sainte-Eugénie, à Saint-Hyacinthe.

LE COURRIER \*\*\*\*\*

## SPECTACLES

\*\*\*\*\*

### Unpouvoir au service du monde

Mlle Laurette Bonami et M. Jean-Pierre Contant, travaillent tous deux à Tricofil, à Saint-Jérôme. Avec M. Jacques Grand-Maison, ils viennent nous raconter leurs expériences à l'émission 2000 ans après Jésus-Christ, le dimanche 19 mars.

Ayant connu plusieurs types de pouvoirs, plusieurs façons d'exercer l'autorité, ayant vécu des difficultés et des réussites de toutes sortes dans la pratique de leurs différents métiers, ils sont en

mesure de nous parler avec conviction de la puissance et du pouvoir, tels qu'ils désirent les vivre et les faire vivre. Tous trois inspirés par l'Évangile et la foi chrétienne, ils rendent dans la vie courante un témoignage de service et de partage de ses privilèges et des responsabilités.

Le dimanche 19 mars, soyons attentifs à ce récit bien actuel de nos trois invités, qui sont loin de confondre la puissance et la gloire au canal 10.



### SUPER SOIRÉE DANSANTE DE LA VEILLE DE PÂQUES

le 25 mars 1978, à 8 heures P.M.

SALLE "CHEZ JACQUES"

LA PRÉSENTATION, QUÉ.

La disco animée, discothèque mobile réputée de Montréal, invite tous les amateurs de danse sociale, ainsi que tous les groupes qui veulent s'amuser. Il y aura de nombreux prix de présence et l'admission n'est que de \$2.50

Pour information ou réservation: 796-3469

### COMMENÇANT VENDREDI À JEUDI INCLUS

Voici Debbie

Elle adore se faire des amis...

Des époux...

Et des épouses...

SOYEZ DU NOMBRE !!

★ La Jeune Américaine Toute Nue ★

V.F. de The All-American Girl

PLUS Comment Réussir En Affaires Avec... V.F. de YONG SECRETARIES

LES JEUNES SECRÉTAIRES

Je regrette, mais M. Smith est en conférence...

LE PARIS 773 9492

Horaires sur semaine: 7h30 Les jeunes secrétaires 9h10 La jeune américaine toute nue fin 10h30  
Horaires du dimanche: Les jeunes secrétaires 1h30 4h30 7h30 La jeune américaine toute nue 3h10 6h10 9h10 fin 10h30

ATTENTION, COMMENÇANT LE 24 MARS "RENCONTRES DU 3e TYPE" version française de "Close Encounters" of the third kind Jeudi soir 16 mars spectacle de Jean Lapointe

### Danse tous les samedis soirs

avec orchestre de grande réputation

### AU MANOIR DU RAPIDE

par la rue Yamaska, 1 mille passé la route 20, sortie 82

LICENCE COMPLÈTE POUR DANSE ET RÉCEPTION DE TOUS GENRES

### AMIS ARAMIS

de la province de Québec

vous êtes invités à venir vous récréer en compagnie de vos amis au

### Manoir du Rapide Plat Sud

Saint-Hyacinthe Le Confesseur, route 20, sortie 82

Deux salles pouvant contenir 85 et 435 personnes

Ouvert: 7 jours par semaine de 11 hres à la fermeture

Après la dinde des fêtes!

Pourquoi pas un bon repas de giblotte avec perchaude rôtie

799-4193



### PIANO BAR

ET

### ORCHESTRE

DIMANCHE

À PARTIR DE 3H. P.M.

Ouvert 7 jours par semaine

Heure d'ouverture: 11h. a.m. à 3h. a.m.

piano - bar et danse

### ORCHESTRE

dimanche de 3h. a.m. à 8h.30p.m.

### ORGANISME

du mercredi au dimanche inclusivement de 9h. p.m. à 2h. a.m.

1415, Saint-Louis, Saint-Hyacinthe, Tél.: 773-5656

avec GILLES PAUL pour VOUS divertir

### NOUVEAU

BOÎTE À CHANSON

### SPÉCIAL

AU POSTE 1975

JEUDI SOIR, LE 16 MARS, DE 9H. À MINUIT

POUR QUÉBÉCOISE ACCOMPAGNÉE

"BIÈRE ET BOISSON À MOITIÉ PRIX"

675, RUE SAINT-JOSEPH, Saint-Hyacinthe

Tél. 774-3117

### A l'affiche pour une 2<sup>e</sup> semaine

Après Emmanuelle et l'Antivierge, voici Goodbye Emmanuelle, l'aventure ultime de Sylvia Kristel à la recherche de l'Amour dans l'Erotisme et le Plaisir...

18 ANS Adultes

Entièrement tourne aux ILES SEYCHELLES



SYLVIA KRISTEL dans

## Goodbye Emmanuelle

Combien d'entre nous pourront la suivre?

ALLIANCE FILMS - UMBERTO ORSINI - OLGA GEORGE PICOT - CAROLINE LAURENCE - FRANÇOIS LEBLANC - TRINACRA FILMS

2 FILM

### Les Incestueuses

HORAIRE: Semaine: 6.20 der. spect. 8.00 Samedi: 12.30 3.35 6.45 dern. spect. 9.50 Dimanche: 12.20 2.00 5.00 dern. spect. 7.55

Un Cinema Uni MASKA

# Gloria Laus présente son concert annuel



On peut voir ici les membres du comité de direction du chœur Gloria Laus: Soeur Madeleine Cadieux, présidente; Jean-Claude Barré, vice-présidente; Roméo Meunier,

secrétaire-trésorier; Mme Juliette Brouillette, bibliothécaire; Mme Rébecca Plante, MM Gérard Tessier et Raoul Saint-Cyr, directeurs.

Un concert de musique religieuse sera donné en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, à Saint-Hyacinthe, le dimanche 19 mars, à 20 heures. Ce concours annuel exécuté par le chœur Gloria Laus a toujours lieu le dimanche des Rameaux.

Le chœur compte sur la présence habituelle des Maskoutains leur assurant qu'elle est très appréciée des choristes et du comité de direction. Pour cette généreuse coopération, Gloria Laus remercie le public maskoutain de tout coeur.

Comme il a été souligné dans les communiqués précédents, le chœur exécutera le Requiem de Gabriel Fauré, ainsi que plusieurs autres pièces de compositeurs bien connus tels que Palestrina, Victoria, Mozart et Scarlatti.

Les billets sont en vente auprès des membres au coût de \$2.50.

## ÉRABLIÈRE ROC D'OR



**PETITE CAROLINE DE ROUEMONT**

L.R. Meunier, propriétaire

Magnifique site enchanteur et un décor antique; la lampe à l'huile reflète sur votre sourire et éclairera vos plats sur la table.

Bar Salon sur les lieux

Prix spéciaux aux écoliers et l'âge d'or

Pour rés.: Salle à manger

tél.: 469-3991

rés.: 469-3555

**MENU:** Soupe aux pois sur semaine, fin de semaine fèves au lard, jambon fumé, omelette à l'ancienne, pomme de terre, grillades de lard, oreilles de crisse, creton maison, oeufs dans le vinaigre.

**HORS-D'OEUVRE:** oeufs dans le sirop, tartes au sucre, beignets maison, sauce dans le sirop d'érable chaud, sirop d'érable sur les tables. Thé, café, lait.



### Ensemble de jazz à l'I.T.A.A.

Le groupe québécois "Anthology", formé de 5 musiciens, présentera un spectacle à l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe, le samedi 18 mars, à 20 heures. Les billets sont présentement en vente au Comptoir du livre ou en téléphonant à 774-4916. Les 5 musiciens qui composent l'ensemble sont des étudiants en musique du cégep Saint-Laurent et de l'Université de Trois-Rivières. On pourra retrouver Guy Delisle à la flûte et à la guitare; Pierre Lawrence à la guitare; Bernard Gravel aux percussions; Bernard Deschamps à la contrebasse; et Gérald Gagnon au piano électrique et au synthétiseur. Anthology interprétera quelques-unes de ses compositions ainsi que des oeuvres de Coltrane, Parker, Joe Pass, Wellington, etc... Ces musiciens ont derrière eux un bagage musical intéressant. Entre autres, Guy Delisle est un élève du pianiste Arts Roberts tandis que Pierre Lawrence s'est rendu à Berkeley et a également étudié avec Frank Quinn. La première partie du spectacle sera présentée par le groupe folklorique "En allant vers..." composé de trois musiciens de Joliette. C'est un spectacle à ne pas manquer le 18 mars, à 20 heures, à l'I.T.A.A., rue Scotte à Saint-Hyacinthe. Le coût des billets est de \$3.50.

### PARTIE DE SUCRE DOMAINE DE LA DÉTENTE SAINT-VALÉRIEN,

ouvert tous les dimanches  
à partir du 12 mars,  
sur semaine avec réservation \$4.00

#### POUR TOUS GENRES DE RÉCEPTIONS

MARIAGES, ANNIVERSAIRES,  
SHOWERS, GROUPE D'HOMMES D'AFFAIRES



NOUS VOUS OFFRONS  
2 SALLES

1 grande salle de 175 personnes  
et une autre de 60 personnes

- service de qualité
- menus variés
- excellente cuisine

Plus de 35 ans d'expérience en hôtellerie  
**FOYER COQUETEL DUPONT**

J.M. Dupont, prop. Pour informations 773-9156

**UN DES PLUS GRANDS AU QUÉBEC**  
OÙ VOUS TROUVEREZ PLUS DE 2000 APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EN EXPOSITION

- LUMINAIRES
- LUSTRES
- LAMPES DE TABLE (plus de 1000 en magasin)
- LAMPES FIFFANY
- LAMPE TIFFANY (sur mesure)
- ABAT-JOUR
- PIÈCES ET RÉPARATION

Voyez une des plus grandes collections de lampes céramiques au Québec

Appareils importés et de fabrication canadienne de qualité supérieure

**RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL**

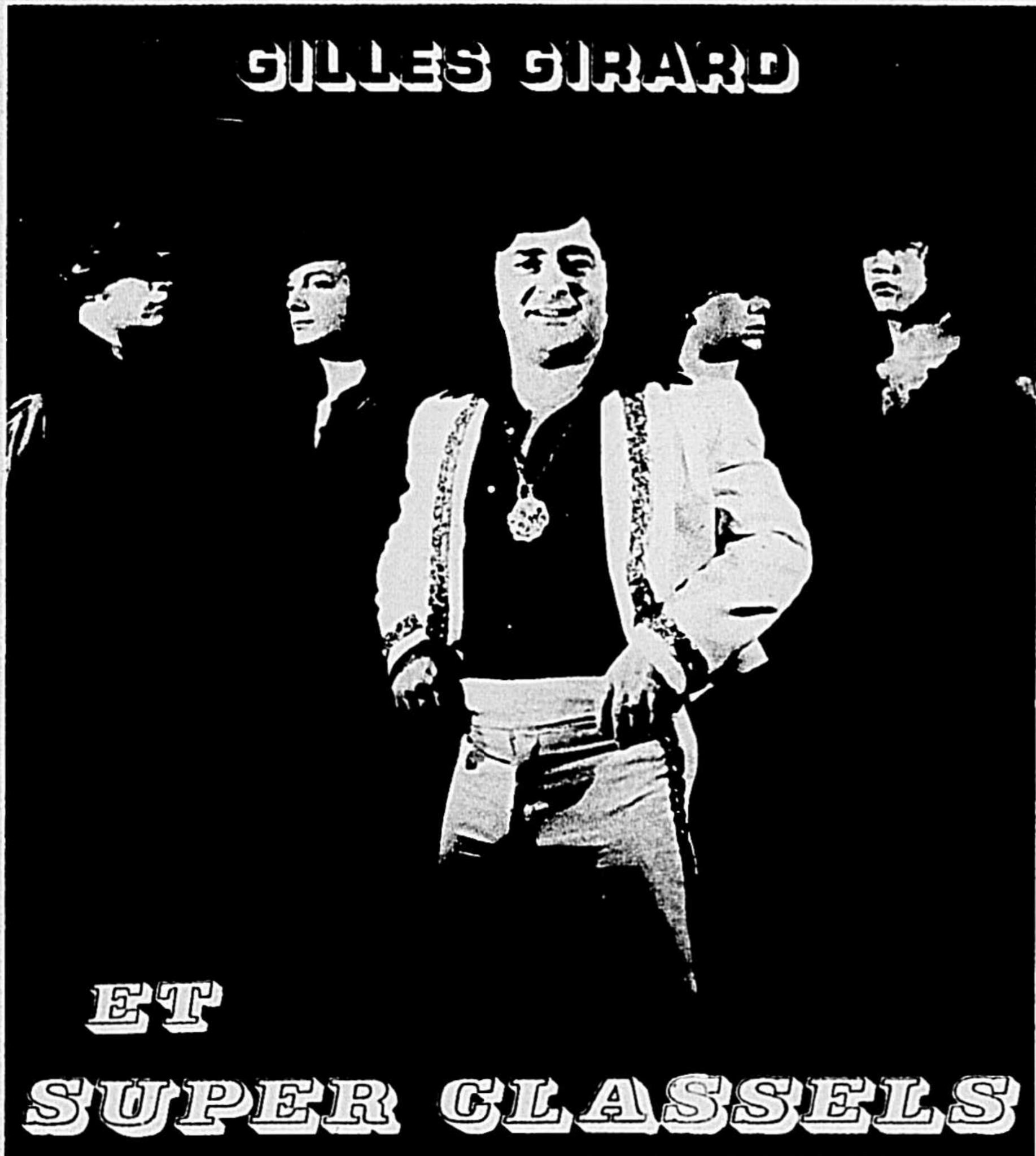
270, RUE DUVERNAY, BELOEIL  
**467-0021 - 467-1921**

## HÔTEL LA MARQUISE

Boul. Laurier, Sainte-Madeleine

### 3 JOURS SEULEMENT

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE LES 17, 18, 19 mars



### GILLES GIRARD

**ET SUPER CLASSELS**

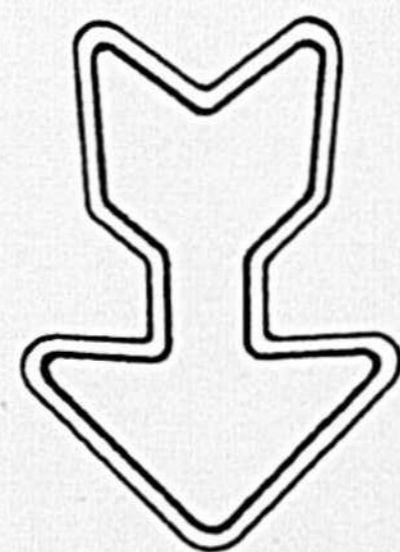
Concours d'amateurs tous les dimanches soirs  
chanteurs, musiciens, imitateurs, etc...

à venir les 30, 31 mars, 1 et 2 avril

"M. One Man Slow"

## Roland Montreuil

ET SES MUSICIENS



20 %

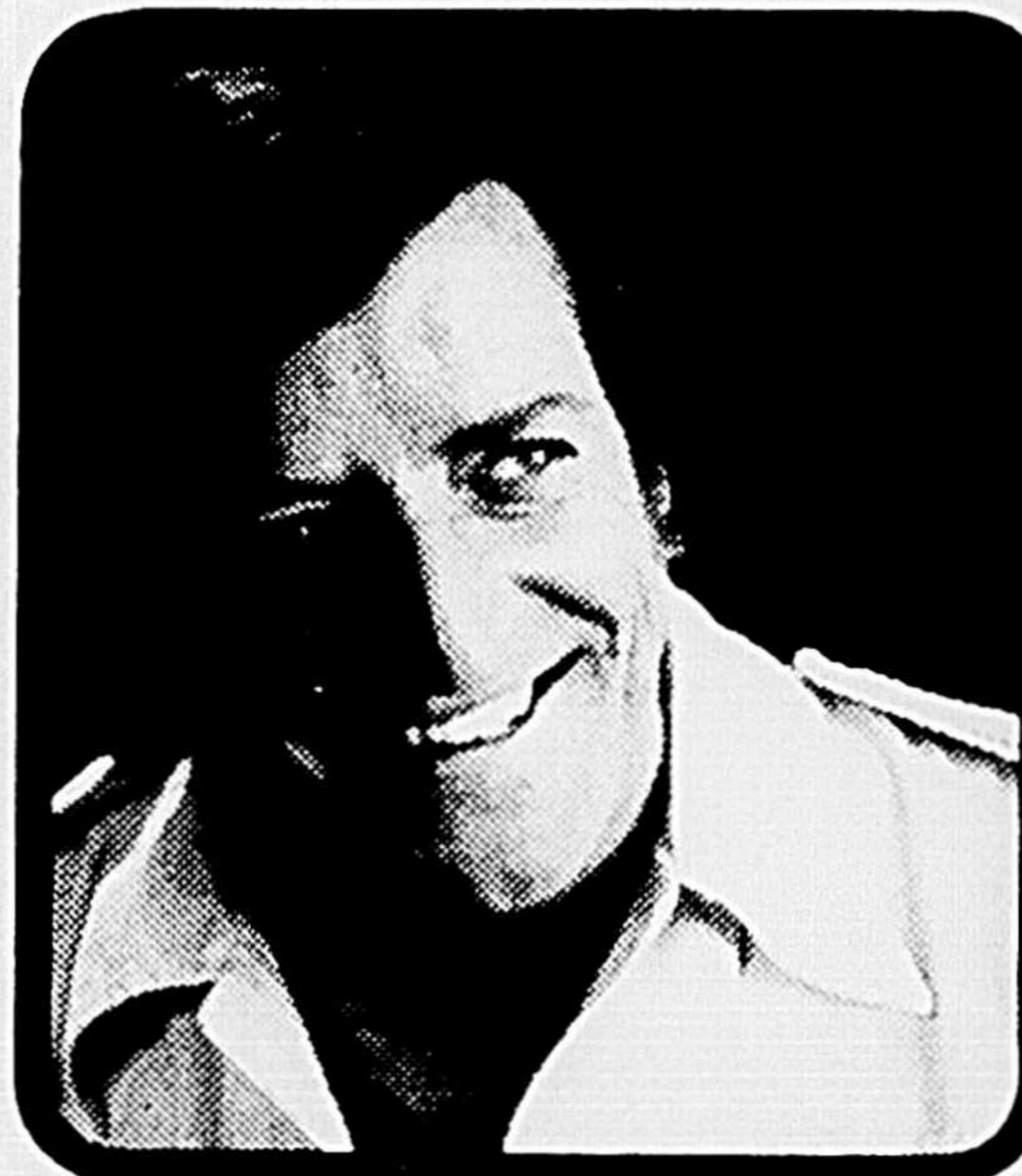
DE RABAIS  
SUR LES  
ANNONCES  
CLASSÉES

AU COMPTANT

\$2.00

AU LIEU DE

\$2.50



Saint-Jean, Vandal — Supplémentaire

rire aux larmes avec **Jean Lapointe**

**4 MAI  
CINÉMA LE PARIS**

**BILLETTS EN VENTE AU COMPTOIR DU LIVRE, LE SAMEDI 18 MARS  
PAS DE RÉSERVATIONS.**

**50%  
DE RÉDUCTION**

**SUR TOUS LES  
PANTALONS  
EN DRILL**

DANS LES COULEURS  
NOIR, BLANC, BEIGE

**POUR  
HOMMES ET FEMMES**

**Nouvelles jupes en drill**  
pour printemps-été en magasin  
couleurs assorties

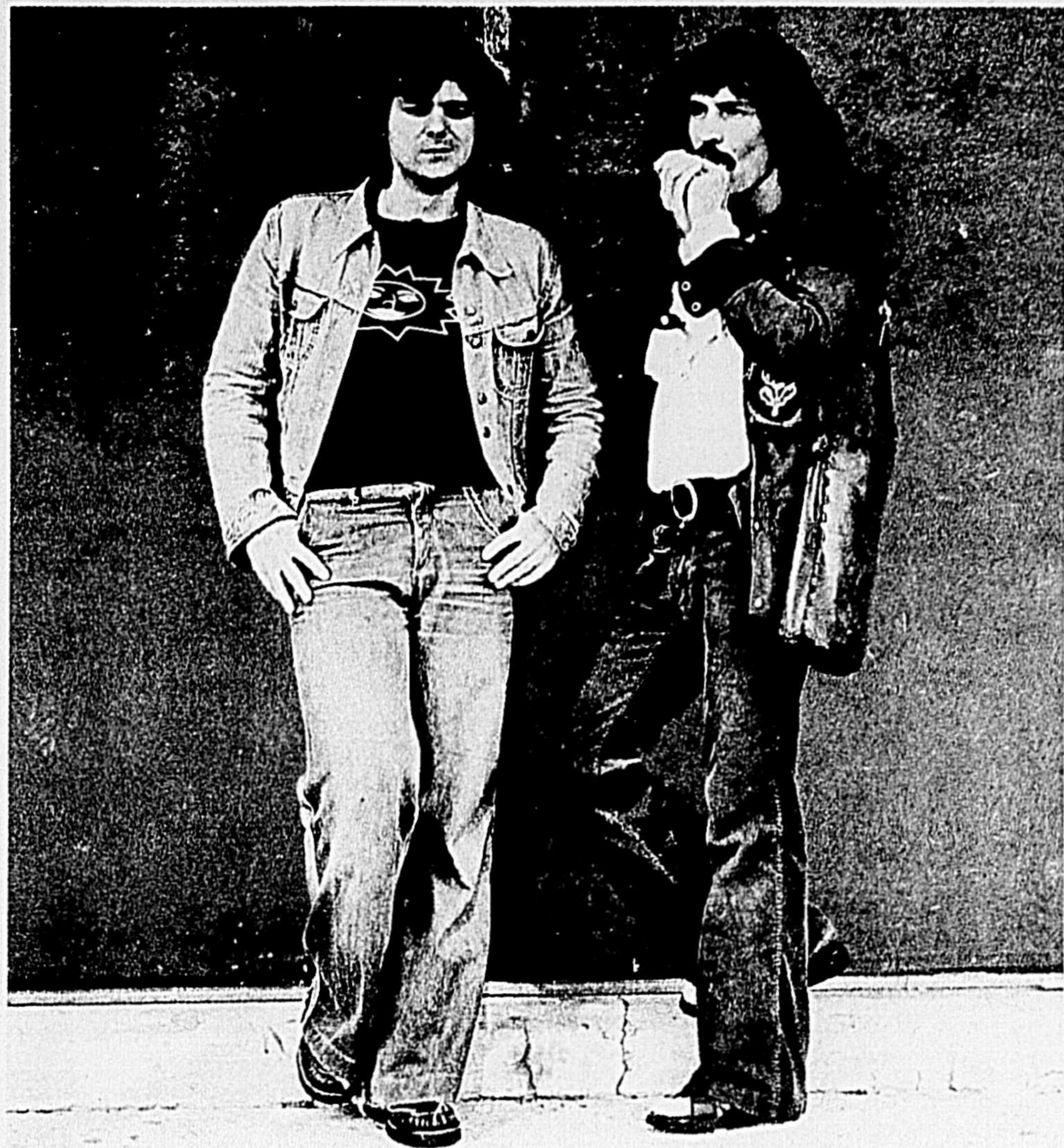
**CHANDAILS D'ÉTÉ**  
pour hommes et femmes  
de marques très connues, couleurs assorties

**\$ 799 à 1 499**

**GRATUITEMENT**

Avec tout achat de  
\$15. et plus,  
une plaque d'auto décorative  
vous est offerte

**2040 rue des Cascades, Saint-Hyacinthe  
Tél. 773-2585**



Breault et Fréchette présenteront un spectacle à la boîte à chansons Au Poste, à l'angle des rues Girouard et Saint-Joseph, le mardi 28 mars. On peut se procurer des billets dès maintenant au coût de \$3.50. Les billets seront également en vente à la porte, le soir du spectacle au coût de \$4.

# Breault et Fréchette de passage au Poste

Manuel Breault et Jean-Pierre Fréchette seront de passage à Saint-Hyacinthe, alors qu'ils présenteront leur spectacle à la boîte à chansons au Poste, située à l'angle des rues Girouard et Saint-Joseph, le mardi 28 mars.

Manuel Breault a vingt-cinq ans et chante depuis une dizaine d'années. Il fit ses débuts lors de réunions de famille, alors qu'il était encore en Gaspésie; puis, il se joint à différents groupes et parcourt les hôtels du Québec et du Nouveau-Brunswick.

En 1973, il s'installe à Montréal, afin d'orienter sa carrière. Il forme un groupe «Transit» et enregistre son premier long-jeu chez Barclay. Ce nouveau microsillon est tout plein de poésie et de chaleur et ça respire la fraîcheur et les beautés de son coin de pays natal.

Parfois choquant, parfois tendre, il a su conquérir un public toujours grandissant et enthousiaste. Il faut mentionner que cette année ils ont plus de 150 spectacles à leur actif.

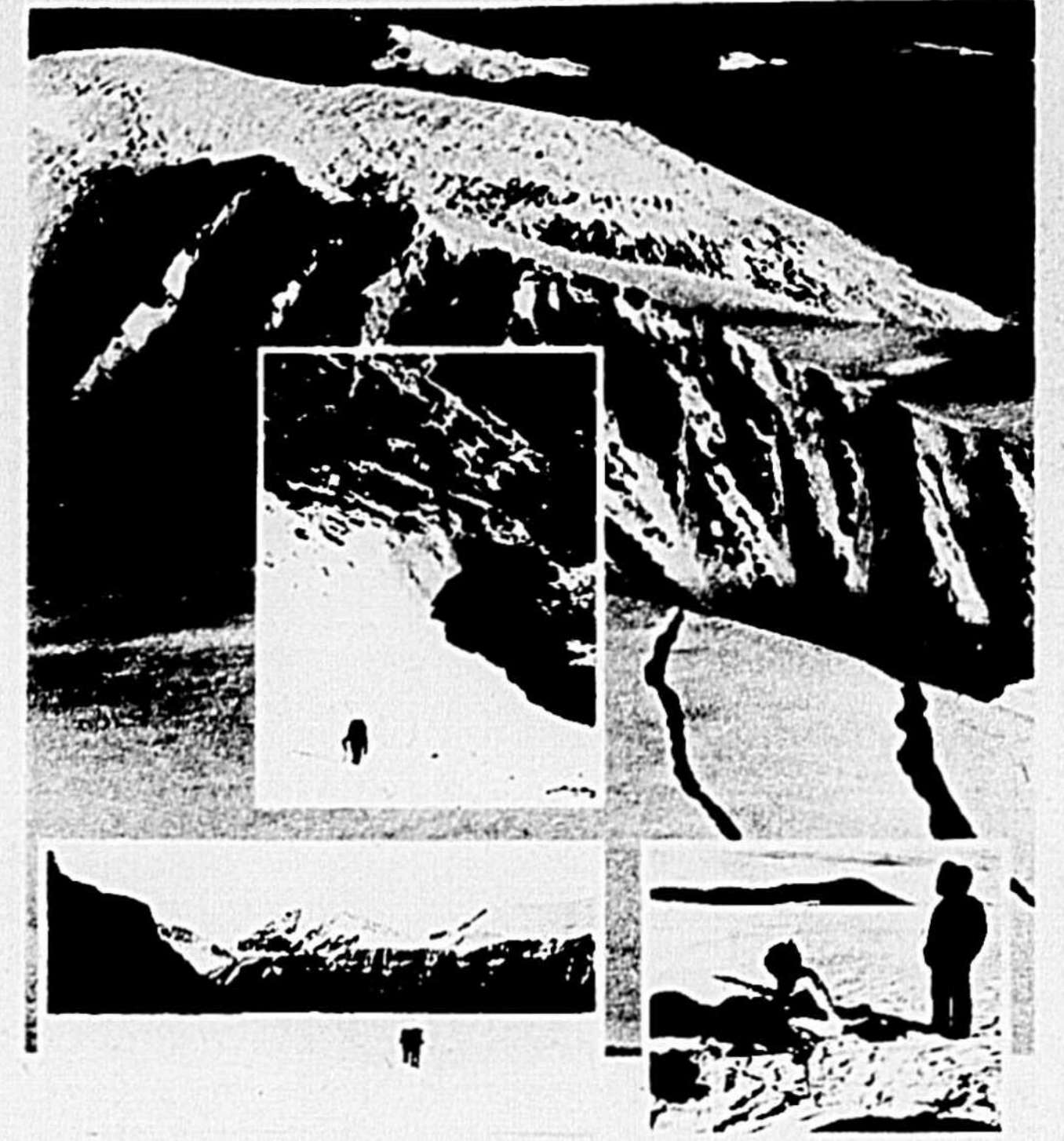
Jean-Pierre Fréchette, après quelques années d'étude en flûte classique, se joint lui aussi à plusieurs groupes et puis il fait la connaissance de Manuel; il est impressionné par la qualité poétique de ses textes et l'originalité de son matériel. Le groupe de Manuel s'étant dissout les deux décident de continuer la route musicale à deux.

Manuel et Jean-Pierre veulent parler d'amour et de poésie; ce duo sympathique s'adjoint à l'occasion d'autres musi-

ciens de soutien pour créer une ambiance.

Une équipe harmonieuse, une relève québécoise très prometteuse! Ils créent une ambiance

divertissante si le public devient leur complice mais ils gardent toutefois les bases du chant de l'amitié (folk-song) qui fait réfléchir.



Le Québécois Marc Blais sera le conférencier invité d'Explo-Mundo le dimanche 19 mars à l'auditorium du Séminaire, à 20 heures. Il y commentera son propre film sur l'Arctique.

# Assaut de l'Arctique par sept Québécois

L'alpinisme est déjà une entreprise passionnante et périlleuse mais lorsque pratiqué dans les splendeurs glacées du Grand Nord, il peut faire l'objet d'un ciné-spectacle fascinant. Le conférencier Marc Blais a justement connu une telle expérience et il en relatera les péripéties le dimanche 19 mars sur la scène de l'auditorium du Séminaire à 20 heures. Il commentera un film particulièrement détaillé sur l'Arctique.

Nous avons bien tous notre petite idée sur l'Arctique, mais pourrait-elle résister bien longtemps devant la réalité? Réalité vécue par sept Québécois qui ont entrepris la conquête de l'Arctique en ayant comme seul objectif de nous éveiller aux beautés et aux défis passionnants du Grand Nord.

Les images que nous en rapporte le Québécois Marc Blais sont empreintes de cet esprit d'aventure, d'émerveillement et de découverte qui a caractérisé les grands explorateurs de tous les temps. Après nous avoir fait revivre les grandes épopées de l'histoire de l'exploration de l'Arctique, Marc Blais nous fait suivre le cheminement laborieux de l'expédition "Ellesmere 76": ascension, marches éprouvantes sur les glaciers, séparation des groupes, camps par un froid glacial, traversée de la mer de glace, cap Columbia. Autant d'épreuves surmontées par ces mordus de l'alpinisme, convaincus que l'exploit est à la grandeur de l'homme. Mais que dire des satisfactions et des joies de l'effort: le spectacle indescriptible du soleil de minuit, l'odeur envoi-rante de la neige et de la glace, et la reposante humilité qu'imposent ces étendues démesurément vastes. Plaisir aussi pour l'oeil que ces palais de glace où la lumière se joue des formes, des couleurs et de la profondeur.

L'île Ellesmere, aussi grande que l'Angleterre ou le Japon, demeurera toujours un défi.

Sept Québécois en quête d'aventure ont entrepris la conquête de l'Arctique en ayant comme seul objectif de nous éveiller aux beautés

sauvages et aux défis passionnants du Grand Nord.

Après une évocation des épopées de l'exploration arctique, Marc Blais nous fait suivre pas à pas le cheminement laborieux de

l'expédition "Ellesmere 76". L'on ne peut qu'être ébloui par le soleil de minuit et impressionné par l'audace et la détermination de ces jeunes explorateurs du Québec.

# Pierre Pinard et ses photos au 051

Un jeune photographe maskoutain, Pierre Pinard exposera ses oeuvres à la Galerie du 051, du 17 mars au 23 mars. Les photos en montre portent avant tout sur la nature et le portraitisme.

D'ailleurs les personnes intéressées à se faire photographier par M. Picard pourront avoir des séances de pose sur place. Le vernissage aura lieu, le jeudi 16 mars à 20 heures. Y sont invités tous les amis du photographe et personnes particulièrement concernées par la photographie.

Le public aura accès à

l'exposition gratuitement, en soirée de chaque jour (sauf le samedi) de 20 heures à 22 heures et le dimanche après-midi de 14 heures à 16 heures. La Galerie est située au 450, rue Girouard, au Séminaire de Saint-Hyacinthe (porte centrale et sous-sol à droite).

Pierre Pinard a accompli ses études à l'École Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe et son secondaire à la polyvalente Hyacinthe-Delorme. À cet endroit, il a suivi un cours d'une année sur les techni-

ques de la chambre noire. Comme photographe il a orienté ses travaux en fonction de son penchant pour la nature et a aussi abordé le domaine du portraitisme.

Avec cette exposition au 051, il en sera à sa deuxième expérience du genre cette année ayant déjà présenté certaines de ces photos à l'Aéroport Mirabel. Pierre Pinard invite donc les gens à venir voir ses oeuvres et si le coeur leur en dit, à se faire photographier par l'exposant lui-même.



Pierre Picard, jeune photographe maskoutain exposera ses oeuvres à la Galerie 051 du Séminaire, du 17 au 23 mars.

# Lumière sur les OVNI

L'auteur d'un important volume sur les soucoupes volantes, M. Claude Mac Duff et enquêteur de UFO-Québec sera à Saint-Hyacinthe le dimanche 19 mars, dans la grande salle du Centre-culturel et récréatif. Il a l'intention de faire la lumière sur le phénomène des OVNI en présentant un diaporama spécialement conçu sur les objets volants non-identifiés dépistés au Québec et dans le monde entier.

Cette conférence aura lieu dimanche à 14 heures dans la salle du Centre culturel et récréatif de Saint-Hyacinthe, 800, Turcot (au rez-de-chaussée).

Le document sera présenté en deux parties de 40 minutes chacune et comportera un historique des OVNI et abordera ensuite les cas, faits et événements concernant ces mystérieux phénomènes qu'on appelle "soucoupe volante".

Les personnes qui s'intéressent aux OVNI auront l'occasion de rencontrer des spécialistes qui les guideront dans le choix des revues et des livres à consulter dans ce domaine. Comme des enquêteurs d'UFO-Québec seront présents, il sera aussi possible aux personnes ayant assisté à des phénomènes portant sur les OVNI, de transmettre leurs observations à ces spécialistes. Ceux-ci compilent le plus grand nombre de cas à ce sujet.

**DU NOUVEAU BAR CHEZ JACQUES**  
LA PRÉSENTATION  
**OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE AVEC BARMAID**  
11H. A.M. À LA FERMETURE  
BIENVENUE À TOUS.

**Partie de sucre ÉRABLIÈRE DE LA CHUTE**  
Charles Morin, prop. Rang La Chute, Upton (face à l'ancienne salle de danse La Chute) Route Transcanadienne, no. 20 sorties 87, 89, 90 tél. 793-4295



Menu: Pains, hors-d'oeuvre, omelette au four, jambon, pommes de terre, salade de chou, fèves au lard, grillages, crêpes, grands-pères, sirop, tire, thé, café, lait  
Samedi et dimanche: Orchestre Gilles Chicoine sur semaine Disco

**BEL AIR BEL AIR BEL AIR**

## VENTE Quasar®

Vous cherchez qualité et aubaine à la fois!

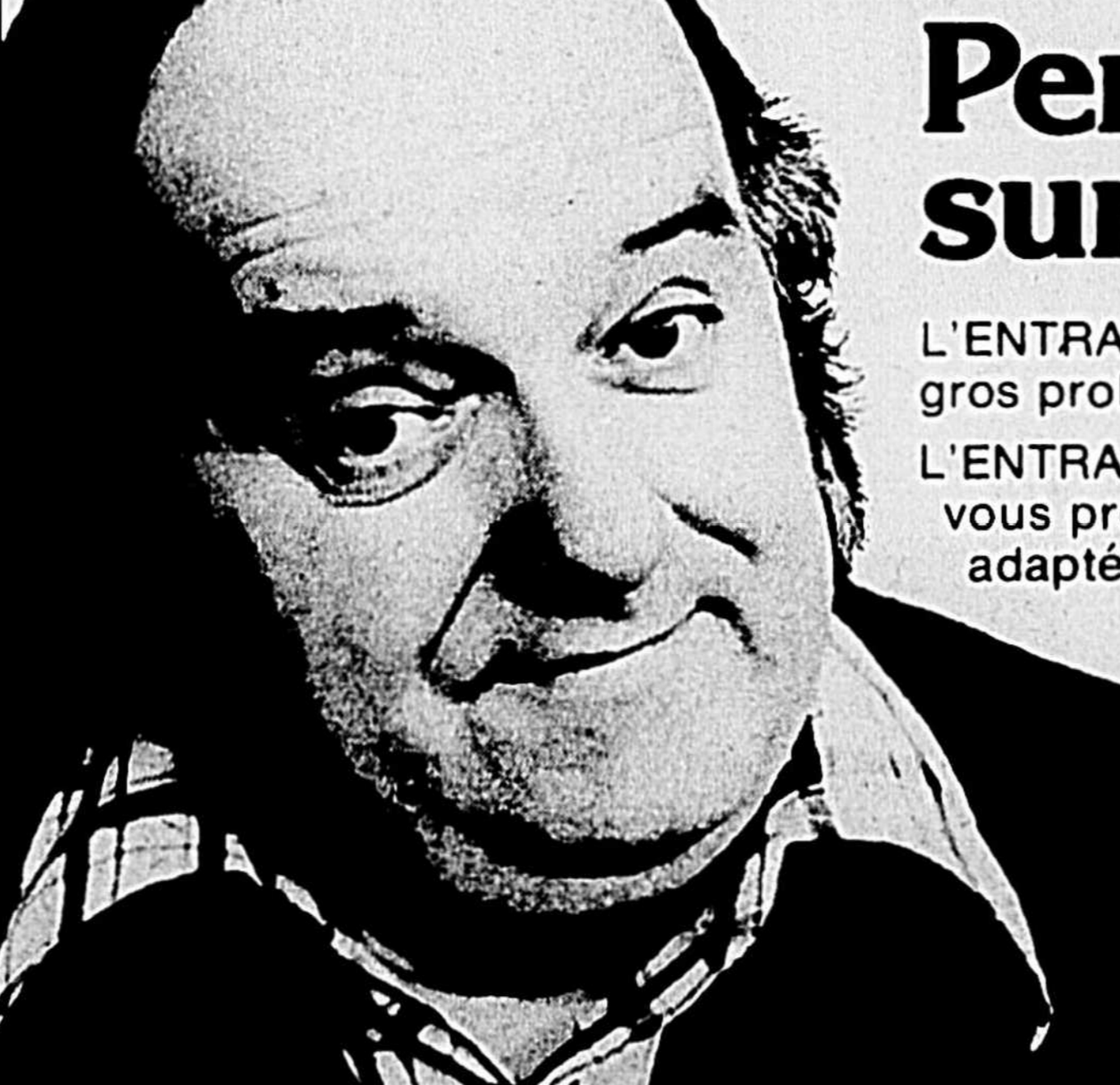
Passez chez **BEL AIR** durant sa vente exceptionnelle

Temps limité

<p><b>QUASAR couleur 12"</b> \$ 335<sup>00</sup></p>  <p>YWP 3420</p>	<p><b>QUASAR couleur 20"</b> \$ 449<sup>00</sup></p>  <p>YWP 5828</p>	<p><b>QUASAR couleur 20"</b> contrôle à distance \$ 610<sup>00</sup></p>  <p>YTT 5575</p>
<p><b>QUASAR couleur 26"</b> meuble \$ 644<sup>00</sup></p>  <p>WU 9420</p>	<p><b>QUASAR couleur 26"</b> meuble \$ 635<sup>00</sup></p>  <p>YWU 9312</p>	<p><b>QUASAR N/B 20"</b> \$ 162<sup>00</sup></p>  <p>YXP 5628</p>

**BEL AIR T.V. ENR.**  
prop. Jean-Marc Darsigny  
3925 rue Bel Air, secteur Douville, Saint-Hyacinthe  
tél.: 774-8804  
8.30 à 5.30  
Jeudi & vendredi soir ouvert samedi

**BEL AIR BEL AIR BEL AIR**




## Pensez-y surtout pour les vôtres

L'ENTRAIDE met votre famille à l'abri des gros problèmes d'argent à un prix raisonnable  
L'ENTRAIDE, société de secours mutuels, vous propose 4 formules simples d'assurance-vie adaptées à vos besoins

Sans obligation de ma part, je désire plus de renseignements :

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
TEL : \_\_\_\_\_

envoyer à : **Michel Pinard, gérant** 1735 rue Girouard  
Agence Canado St-Hyacinthe J2S 3A2  
(514) 774-6515



**L'ENTRAIDE**  
ASSURANCE-VIE  
société de secours mutuels



Apparaissent ici deux délégués de la direction des Loisirs et le directeur de la programmation. Dans l'ordre habituel; MM. Marcel Beaugard, directeur des loisirs de Saint-Césaire et responsable de la location des kiosques à l'expo de Saint-Césaire, Gilles Grandin, délégué du Service des loisirs et Yves Bienvenu directeur de la programmation de l'expo.



### Remise de chèque

Jean Richard, grand chevalier du conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe, au nom des chevaliers du conseil 960, a remis un chèque au montant de \$200 à Mlle Francine Gaudreau, secrétaire des Loisirs Jardin Soleil, organisme qui se dévoue pour l'enfance handicapée.

### A Saint-Césaire

## Exposition industrielle, commerciale et artisanale

Pour la 4e année consécutive, Saint-Césaire aura son exposition industrielle, commerciale et artisanale, qui aura lieu à l'aréna Guy-Nadeau, à Saint-Césaire, les 27-28-29 et 30 avril prochain.

Le responsable de la réservation des kiosques,

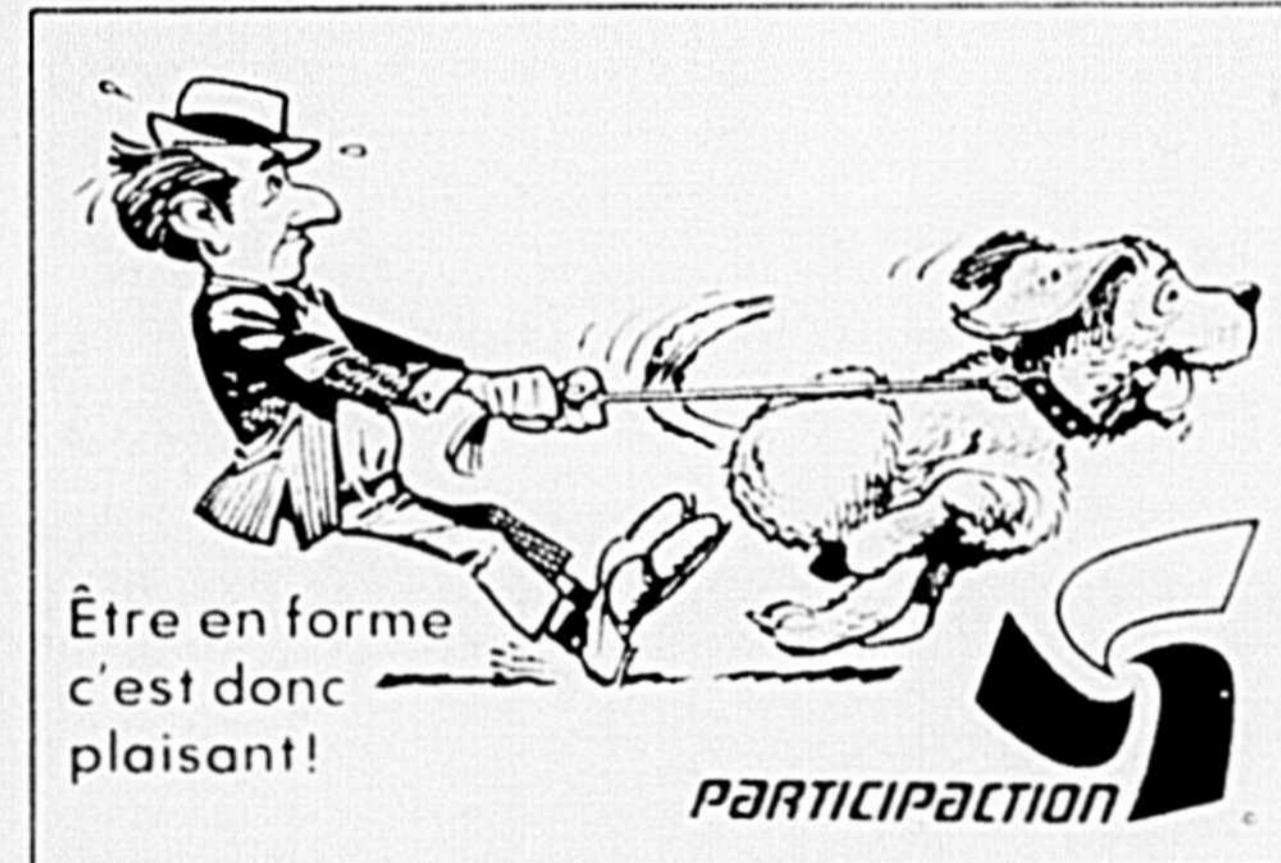
M. Marcel Beaugard, nous informe qu'il reste encore de bons sites des 68 emplacements mis à la disposition des marchands et commerçants de la région. Les artisans sont également très appréciés par les milliers de visiteurs qui viennent chaque année.

Toutefois il faut se presser de réserver et appeler M. Beaugard, à 469-3108 à Saint-Césaire. Cette année, on prévoit des kiosques colorés et des plus diversifiés.

L'on sait que tous les

benefices réalisés par la tenue de cette exposition seront versés intégralement au Service des loisirs de Saint-Césaire Inc. pour l'organisation de la jeunesse de cette municipalité. C'est une invitation.

UN BON COUP POUR UN COÛT MINIME  
LES ANNONCES CLASSÉES  
773-6028



**MONSIEUR VAPEUR ENR.**  
SPÉCIALITÉ: VENTE ET POSAGE

- TAPIS
- PRELARTS
- TUILE
- CERAMIQUE

Nettoyage des tapis à la vapeur  
8470, rue Jolibois, St-Hyacinthe, Qué.  
Tél.: 774-8051  
PIERRE PERRAULT, PROP.

**Société d'exploitation des loteries et courses (Loto-Québec)**

Dorénavant, les personnes intéressées à postuler un emploi de grossiste chargé de la distribution régionale des produits de Loto-Québec auprès des commerçants ou des revendeurs devront s'inscrire au Centre de Main-d'oeuvre du Québec le plus près de leur domicile. Elles en trouveront l'adresse et le numéro de téléphone dans l'annuaire aux mots "Centres de Main-d'oeuvre du Québec".

Seules les candidatures des personnes possédant un certificat de 10<sup>e</sup> année (ou équivalent), ayant une bonne expérience dans la vente et la distribution et en mesure d'obtenir la caution d'un organisme reconnu (banque, compagnie d'assurance, etc.), seront retenues pour un emploi éventuel.

Gouvernement du Québec  
Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre

# le temps est venu de décorer et d'économiser

L'offre prend fin le 25 mars 1978

## DE NOUVELLES HEURES DE TOMBÉE AU JOURNAL!

Les changements technologiques qui viennent de prendre place au journal se traduisent concrètement par de nouvelles heures de tombée pour les textes et les annonces effectives depuis le 1er février 1978.

Pour être en temps et éviter des désagréments, mieux vaut prendre quelques précautions et expédier tôt votre publicité ou vos communiqués.

### NOUVEL HORAIRE:

**TEXTES:**  
heure limite fixée au lundi à 15.00 heures (3 heures p.m.)

**ANNONCES:**  
le vendredi avant publication à 11.00 heures.

**ANNONCES CLASSÉES:**  
le lundi après-midi à 14 heures.

Pour que Le Courrier reste au premier rang dans la région, votre collaboration est requise. En expédiant vos annonces et vos communiqués le plus rapidement possible, vous nous aiderez à vous fournir un journal dont l'excellence pourra être maintenue et qui sera à votre disposition encore plus tôt.

La Direction



655 SAINTE-ANNE, SAINT-HYACINTHE, TÉL. 773-6028  
C.P. 340

TOUT NOUVEAU... et en plus, à prix de vente!



**LATEX MAT MELLOTONE**  
• s'applique facilement  
• sèche rapidement  
• se nettoie à l'eau et au savon  
• lavable et durable  
**\$6.45** gallon  
Prix après vente \$7.95 gallon

**EMAIL SEMI-BRILLANT MELLOTONE A L'ALKYDE**  
• sèche rapidement en un fini lavable résistant et satiné  
• idéal pour boiserie, cuisine, salle de bain et salle de jeu  
• ne tache pas — conserve son éclat  
**\$7.95** gallon  
Prix après vente \$9.95 gallon

*Satisfaction Garantie*  
Satisfaction garantie ou le prix d'achat sera remboursé



**\$2.00** le gallon  
ECONOMISEZ (50c la pinte)  
**LATEX MAT D'INTERIEUR STYLE PERFECT**  
• s'applique facilement  
• sèche rapidement  
• des centaines de coloris  
• lavable, résistant, ne jaunit pas  
**\$7.99** gallon  
Prix après vente \$9.99 gallon \$3.19 pinte  
\$2.69 pinte



**\$9.99** gallon  
LATEX SEMI-BRILLANT POUR L'INTERIEUR STYLE PERFECT  
• rebelle aux taches  
• lavable à la brosse  
• garde son éclat  
• s'applique facilement  
• sèche rapidement  
• se lave à l'eau et au savon  
Prix après vente \$11.99 gallon \$3.99 pinte  
\$3.49 pinte

Rabais de **25%** sur tous les revêtements muraux en magasin

Choix de motifs à ramage ou à rayures. Nouveaux modèles, nouvelles teintes. Joli fini durable. Pré-encollé pour une pose facile.

**Vous pouvez vous procurer aujourd'hui plusieurs des nouvelles séries 1978**

Rabais de **20%** sur toutes les commandes de catalogues

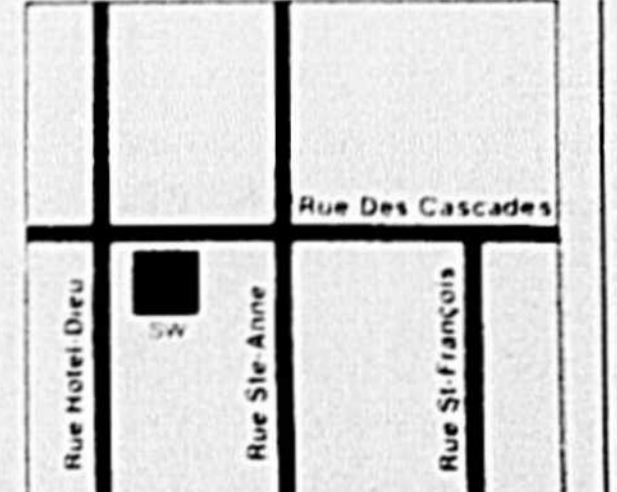
Très vaste assortiment de couleurs, motifs et styles pour tout genre de décoration. Ne tardez pas: ils s'enlèveront rapidement.



À l'origine des jolies pièces

**CENTRE DU DÉCOR SHERWIN-WILLIAMS**  
1785 des Cascades, St-Hyacinthe  
774-5272

Utilisez votre carte de crédit! Charge Visa et Master Charge  
Aussi plan de financement de la Banque de Montréal pour recouvrements de plancher.



**SERVICE**

**PHARM - MAXI**

**SUPER**

**ESCOMPTES**

**VINCENT CHARTIER**

1312 DES CASCADES TEL. 773-8447

Succursales: 2665, Sainte-Anne tél: 773-8449  
ouvert jusqu'à minuit tous les jours

Centre d'achats Les Galeries St-Hyacinthe  
rue Laframboise tél: 773-7415

**LA VENTE**  
**1958 20<sup>ième</sup> 1978**  
**ANNIVERSAIRE**  
**SE CONTINUE**

A la demande générale, nous vous présentons ces autres spéciaux disponibles à nos trois magasins où vous trouverez des centaines d'articles non annoncés.

**DÉCOUPEZ CES COUPONS, VALIDES AU COMPTOIR SEULEMENT**

N.B. évidemment nous acceptons les coupons de toutes les pharmacies de la province.

**L'INCAFE**  
Substitut de café sans caféine  
100 sachets  
Valeur 3.19  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **2.19**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**RADIO**  
portatif AM-FM Strauss  
Valeur 32.99  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **16.95**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**SHOWER TO SHOWER**  
poudre désodorisante avec bicarbonate de soude  
Format 4 oz  
Valeur 1.69  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **1.03**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**BORATEEN**  
Le parfait succédané de l'eau de javel  
Format 2.25 kg  
Valeur 2.19  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **1.37**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**NOXZEMA**  
crème pour la peau  
Format 280 ml  
Valeur 3.49  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **2.09**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**PEROXYDE**  
Award 20 volumes  
Valeur 5.44  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **1.99**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**MILK PLUS 6**  
shampooing conditionneur formule traitante pour cheveux problématiques  
Format 500 ml  
Valeur 2.95  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **1.99**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**KODAK COLOR II**  
film 12 poses 126 ou 110 développement inclus  
Valeur 7.85  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **3.93**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**INNER RINSE**  
système d'hygiène intime le moyen idéal de se sentir fraîche et femme  
Valeur 4.58  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **2.97**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**EVERY NIGHT**  
shampooing de Helen Curtis  
Format 12.3 oz  
Valeur 2.49  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **1.21**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**NEUTROGENA**  
savon transparent pour peau sensible  
Valeur 1.40  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **63¢**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**PLAYTEX**  
8 mini serviettes désodorisantes sans ceinture  
Valeur .80  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **52¢**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**COLGATE**  
dentifrice saveur régulier thé des bois  
Format 25 ml  
Valeur 70¢  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **2/54¢**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**MENNEN**  
crème capillaire protéin 29 redonne du lustre aux cheveux ternes et secs  
Format 4.5 on.  
Valeur 2.09  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **99¢**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**GEE**  
shampooing parfumant de Jergens  
350 ml  
Valeur 2.59  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **87¢**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**PEPTO-BISMOL**  
pour les maux d'estomac indigestion et diarrhée  
Format 16 on.  
Valeur 3.19  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **1.79**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**GILLETTE TRAC II**  
cartouches à lames jumelées  
Format de 5  
Valeur 1.55  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **1.05**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**POLIDENT**  
comprimés pour le nettoyage des dents  
Format 66  
Valeur 2.19  
Disponible jusqu'au 28 mars 1978  
CHARTIER  
Avec ce coupon: **1.23**  
Limite 3 par client, au comptoir seulement

**Les oeufs de Pâques de Laura Secord si délicieux, sont arrivés**